

Télédiffuseurs et radiodiffuseurs songent à se regrouper

par Andrée Brassard

ALMA (AB) — Confrontés à une série de problèmes de nature très diversifiée, les dirigeants des media électroniques du Saguenay-Lac-Saint-Jean pensent à se regrouper pour évaluer les moyens d'action à entreprendre. "face aux grosses puissances".

En fait, les interlocuteurs en question font plus que penser à se regrouper, puisque ce voeu s'est concrétisé à deux reprises depuis janvier, sans que l'on veuille trop extrapoler pour l'instant.

Avare de commentaires, le directeur de la station radiophonique CJMT de Chicoutimi, M. Gaston Sénéchal, a d'abord nié que ce regroupement puisse donner naissance à un front commun patronal, dans le cadre des négociations visant au renouvellement des conventions collectives des employés de ce secteur.

Il devait cependant reconnaître que les interlocuteurs présents (sept media sur huit) n'avaient pas encore eu le courage de discuter des conventions collectives en groupe, et que le sujet pourrait être probablement abordé ultérieurement.

Chose certaine, certains dirigeants patronaux doivent profiter de ces rencontres pour s'informer des expériences vécues ailleurs, ceux-ci négociant actuellement un premier contrat de travail. C'est le cas entre autres, à CHVD de Dolbeau et CFGT d'Alma.

Officiellement, les intéressés discutent des nouvelles lois édictées dans ce secteur d'activités, entre autres sur les concours radiophoniques et sur les limites imposées par la loi sur les élections fédérales.

On désire également discuter des politiques de l'Association canadienne des radios et télédiffuseurs français et peut-être former un regroupement qui en serait le pendant régional.



LUNE DE MIEL — Le premier ministre du Québec, René Lévesque, et sa nouvelle épouse, Corinne, arrivent à l'aéroport Mirabel près de Montréal en route pour une lune de miel de deux semaines en France. Le couple avait été marié plus tôt au cours de la journée.



OH NON — Le premier ministre René Lévesque refuse l'invitation des photographes d'embrasser sa nouvelle épouse devant leurs caméras. Le couple devait s'embarquer quelques instants plus tard pour l'Europe.

(Photolaser PC)

(Photolaser PC)

Dans le plus grand secret

René Lévesque prend épouse

MONTREAL (PC) — Le premier ministre, M. René Lévesque, a épousé jeudi, au Palais de justice, dans l'intimité, Mlle Corinne Côté,

sa secrétaire et compagne de plusieurs années.

C'est le deuxième mariage de M. Lévesque.

La cérémonie n'avait pas été annoncée et le premier ministre est parti dans la soirée pour des vacances de deux semaines en Europe.

Quelques personnes seulement ont assisté à la cérémonie présidée par le protonotaire M. René Paquin.

D'un bureau à l'autre du Palais de justice, les nouveaux mariés ont évité les reporters mais, tout souriants ont salué les gens qu'ils ont rencontrés.

Même le personnel du bureau du premier ministre, à Québec, n'a été prévenu du mariage qu'à la toute dernière minute.

Des membres de la famille de la nouvelle madame Lévesque sont arrivés trop tard pour assister à la cérémonie. C'est le cas de M. Fernand Côté, frère de la mariée, et d'un autre frère.

Comme on l'interrogeait sur ses impressions, M. Côté qui a oeuvré durant plusieurs années à Alma et qui est maintenant procureur de la Couronne à Montréal, a dit: "Naturellement, je suis content, mais ce n'est pas moi qui me marie."

Le premier ministre portait un complet bleu et sa nouvelle épouse, les cheveux roux coupés courts, un manteau de laine gris.

Bien que le mariage fût supposé être secret, le bruit en avait couru et une trentaine de journalistes et photographes assiégaient l'étage où

les mariages civils ont lieu.

Durant la cérémonie, des gardes du corps de M. Lévesque ont cherché à persuader les journalistes de ne pas s'approcher de la salle où avait lieu la cérémonie en leur disant que M. Lévesque avait droit à sa vie privée.

Le témoin de la mariée était son père, Roméo Côté, de Saint-Joseph d'Alma, dans la région du Lac-Saint-Jean, et celui de M. Lévesque, M. Philippe Amiot, beau-frère de Québec.

Mlle Gracia O'Leary, secrétaire de presse du premier ministre a déclaré au téléphone, de Québec, que le couple s'envolait vers Paris puis choisirait son itinéraire une fois dans la capitale française.

M. Lévesque, âgé de 56 ans, et sa première femme, Louise L'Heureux, avec qui il a été marié pendant 31 ans, ont obtenu leur divorce en août dernier. Le couple a eu trois enfants, ce sont: Pierre, âgé de 31 ans, avocat, Claude, âgé de 29 ans, et Suzanne, âgée de 23 ans. En vertu d'une clause du divorce, l'ex-Mme Lévesque reçoit une pension annuelle d'environ \$27.000.

La nouvelle madame Lévesque est âgée de 35 ans.

Une p'tite fille d'Alma

ALMA (SC) — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, est devenu un fils d'Alma, par alliance. Il est entré hier dans la famille de M. et Mme Roméo Côté, de l'avenue Francoeur-Nord à Alma. Et en prenant Corinne, la cadette de cette famille de six enfants, comme épouse, M. Lévesque devenait officiellement ce qu'il était devenu depuis un bon moment, un "très grand ami de la famille Côté".

La nouvelle belle-maman du premier ministre est évidemment très heureuse des événements: "Je suis bien contente qu'ils se soient mariés. Ça faisait un bout de temps qu'on le savait, mais on devait tenir ça secret, évidemment. Mais je suis bien contente

pour ma fille", confie Mme Côté. Projetée dans l'actualité du moment, malgré elle, la mère de Corinne envisage cet événement comme un engagement personnel et intime de sa fille, et refuse poliment de commenter davantage. "C'est son affaire à elle avant tout, et ma fille est assez vieille pour savoir ce qu'elle a à faire".

Ragoût dépareillé

Depuis qu'il est devenu premier ministre, M. Lévesque ne peut pas venir tout bonnement à Alma, chez sa belle-mère. Il y a les contingences de sécurité, et l'impossibilité de se déplacer parfaitement incognito. Chez les Côté, on a cependant

l'habitude de pouvoir dire "René" en parlant du premier ministre du Québec. Pour la bonne raison qu'il est un habitué de la famille, ayant souvent dégusté les plats typiquement jeannois, préparés affectueusement par Mme Côté. "Il aime beaucoup le ragoût, le bouilli, la tourtière, les fèves au lard, et il trouve nos recettes meilleures que celles de Montréal."

On a parfois jassé de cette liaison de M. Lévesque avec Corinne Côté, allant même jusqu'à demander dans les journaux qui elle pouvait bien être, cette jeune femme mystérieuse? On le sait maintenant: Corinne, c'est Mme René Lévesque. Et par alliance, le premier ministre, c'est devenu hier un petit gars de la rue Francoeur, à Alma.

sports

Les Flames éliminés

Les Leafs de Toronto marquent trois buts en vingt-trois secondes et éliminent les Flames d'Atlanta.

En page B 1

Championnats de hockey mineur

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean a connu une bonne première journée, ses représentants évitant l'élimination dans chacune des catégories au programme.

En page B 1

Tournoi des Maîtres

Le jeune Bruce Lietzke prend les devants dans le prestigieux Tournoi des Maîtres à Augusta.

En page B 2

Arbitres francophones

Les Expos de Montréal et les Cubs de Chicago verront des francophones officier leurs matches de la fin de semaine. Par ailleurs, le gérant, Dick Williams, est aux anges.

En page B 3



CONDAMNE — Une peine d'emprisonnement de cinq mois et des amendes totalisant \$5,600 ont été imposées, hier, au député indépendant de Shefford aux Communes, M. Gilbert Rondeau, pour fraudes et conspiration pour frauder le gouvernement du Canada et la Commission d'assurance-chômage. Voir texte en page A 10.

(Photolaser PC)

Une "grande" messe

VATICAN (AP) — Présidée par le pape Jean-Paul II, la plus grande messe concélébrée des annales du Vatican, a ouvert, jeudi, les cérémonies de la Semaine Sainte à la basilique Saint-Pierre.

Le souverain pontife, 22 cardinaux, 40 évêques et 2.500 prêtres ont participé à la célébration de l'eucharistie au maître-autel devant plus de 10.000 fidèles qui emplissaient l'immense nef.

Au cours de l'office, les participants ont renouvelé, solennellement, les voeux de leur ordination: pauvreté, chasteté, obéissance.

Dans la soirée, le pape devait se rendre à la basilique de Saint-Jean-de-Latran, pour une autre messe, au cours de laquelle, à l'imitation du Christ qui, le soir du Jeudi Saint, lava les pieds de ses 12 apôtres, il devait laver les pieds à douze handicapés mentaux, de 50 à 60 ans, venant d'une maison religieuse de Rome.

Vendredi, le Vendredi Saint, jour où le Christ fut crucifié et mourut en croix, il assistera à un office à Saint-Pierre, en fin d'après-midi. Le Vendredi Saint est le seul jour de l'année liturgique où il n'est pas dit de messe.

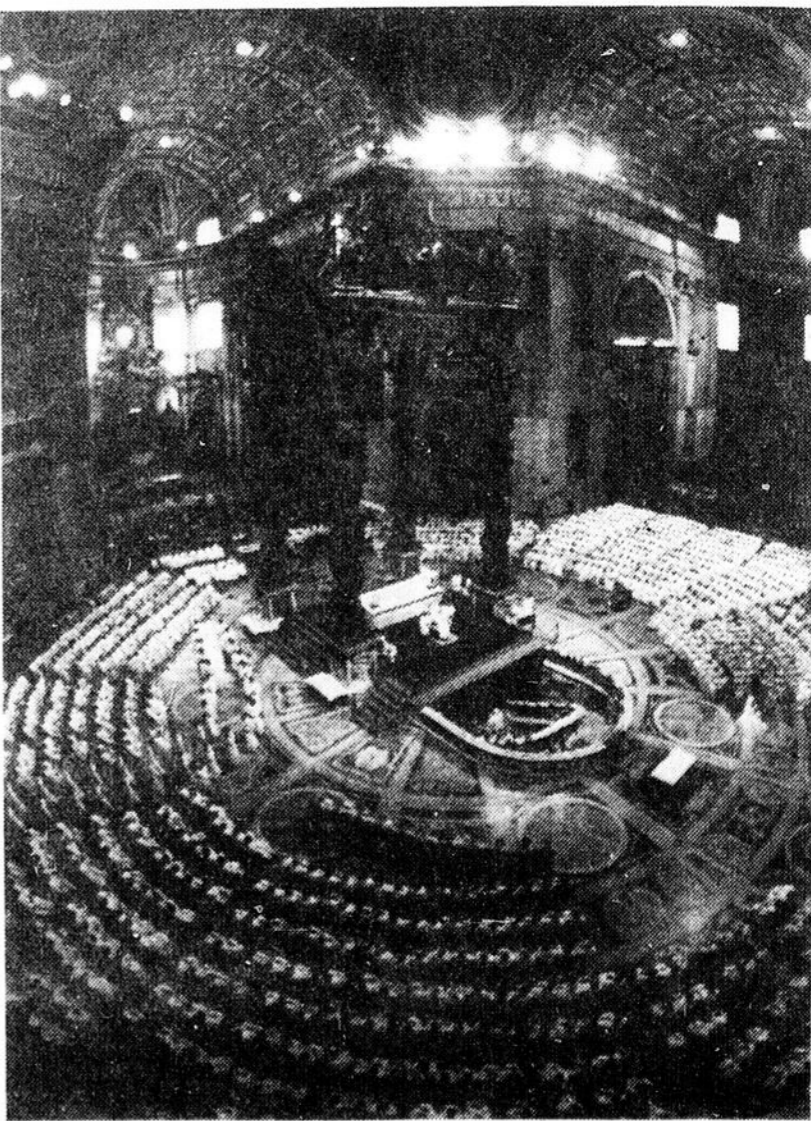
Dans la soirée, il participera à un chemin de croix aux flambeaux au Colisée, dans les ruines de la Rome païenne.

Samedi, Jean-Paul II présidera, en fin de soirée, la vigile pascale à la basilique, avant de célébrer la messe solennelle de la résurrection, à minuit.

Dimanche matin, il célébrera une autre messe, place Saint-Pierre. A midi, il lira son message

Pascal avant de donner, de la Loggia Centrale de la basilique,

sa bénédiction Urbi et Orbi, à la ville de Rome et au monde.



Vue du chœur de la basilique Saint-Pierre.

sommaires

- Annonces classées B 10
- Bandes dessinées B 9
- Bourse A 9
- Bridge B 9
- Cinéma A 10
- Décès B 11
- Finance A 8
- Horoscope B 9
- Mots croisés B 9
- Mot mystère B 9
- Patron B 10
- Sports B 1
- Télévision A 10

en bref

Conflit à la CITS

Les grévistes de la CITS ont défilé hier dans les rues du centre-ville de Chicoutimi pour souligner la lenteur des négociations en cours.

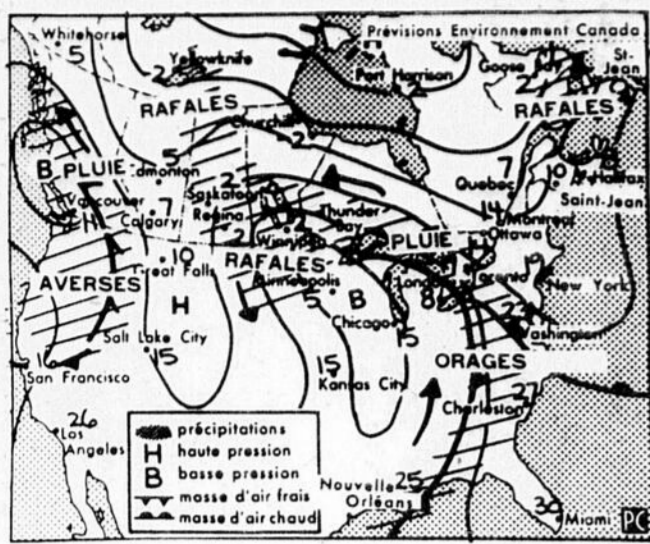
En page A 3

Coût de la vie

Statistique Canada annonce que ce sont encore les produits alimentaires qui sont responsables de la hausse du coût de la vie en mars.

En page A 12

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques du Québec.

Montréal: ennuagement au cours de la journée. Vents modérés. Maximum, 10 à 12. **Samedi:** nuageux avec averses et venteux.

Trois-Rivières, Drummondville, Québec: ensoleillé. Maximum, 8 à 10. **Samedi:** ennuagement.

LAC-SAINT-JEAN, SAGUENAY, Mauricie, parc des Laurentides: ensoleillé. Maximum, 7 à 9. **Samedi:** ennuagement.

Rivière-du-Loup, La Malbaie, Rimouski-Matapédia, Baie-Comeau: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum, 5 à 7. **Samedi:** ensoleillé.

Sainte-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé, Sept-Îles, Basse-Côte-Nord, Ile-d'Anticosti: dégageant. Maximum, 5 à 7. **Samedi:** ensoleillé.

dans le monde

TORONTO (CP) — Températures. Minimum 7 p.m. à 7 a.m.; maximum 7 a.m. à 7 p.m.

	Min.	Max.
Whitehorse	-3	4
Vancouver	4	9
Victoria	2	10
Edmonton	-4	0
Calgary	-6	2
Yellowknife	-16	-5
Saskatoon	0	1
Regina	-1	0
Winnipeg	0	2
Churchill	-10	4
Sault Ste. Marie	2	4
Kapusking	-4	6
Timmins	-3	7
North Bay	-2	10
Sudbury	-2	6
Windsor	4	13
Toronto	4	7
Kingston	-1	8
Ottawa	0	13
Montréal	-2	11
Québec	-2	8
Fredericton	0	6
Saint-Jean, N.-B.	0	5
Moncton	-1	2
Halifax	2	6
Charlottetown	-1	3
St-Jean de T.-N.	0	3
Chicago	4	23
Detroit	4	15
Buffalo	3	9
Boston	6	17
New York City	7	18
Washington, D.C.	9	19
Jacksonville	20	28
Tampa	23	31
Miami	25	29
Los Angeles	12	22
San Francisco	9	16
Houston	19	29

Loto-Québec décommande la commandite promise

JONQUIERE (CF) — Loto-Québec a décommandé sans crier gare la commandite de \$5,000 qu'elle avait promise pour les championnats mondiaux de canoë-kayak. Le montant relativement minime en cause sera sans doute la source de plus de dommages émotifs que financiers et les organisateurs des championnats continuent d'affirmer leur optimisme quant au résultat des négociations pour l'obtention d'une substantielle subvention du gouvernement du Québec.

Le président du comité, M. Pierre Lajoie, a confirmé hier le geste de retrait de Loto-Québec, qui avait, d'après lui, affirmé verbalement, dès le mois de décembre, son intention d'assumer cette commandite.

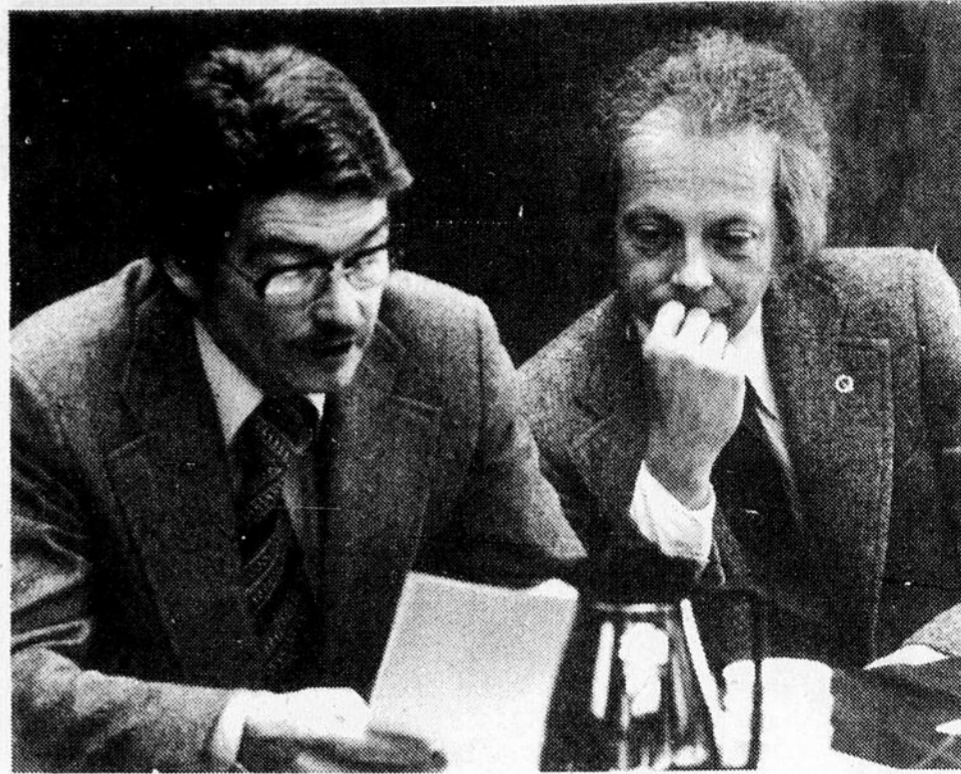
M. Lajoie accorde cependant une importance largement supérieure à la sub-

vention qu'accordera le gouvernement du Québec, à qui il reste 80 jours pour faire connaître sa réponse.

Il n'a pas dévoilé le montant demandé, mais le calcul de la différence entre le budget et les autres revenus escomptés laisse croire qu'on aurait vraisemblablement requis une aide variant entre \$125,000 et \$150,000.

Le ministre Charron a d'autre part déjà laissé entendre le désir du gouvernement du Québec d'apporter un soutien appréciable à l'important événement sportif international.

Les prévisions budgétaires du championnat mondial de canoë-kayak sont de l'ordre de \$422,000. Les championnats ont coûté \$108,000 en 1977 et \$250,000 en 1978.



TOURNEE DE PROMOTION — Le ministre d'Etat au Développement social, M. Pierre Marois, a complété, hier, à Jonquière, sa tournée de promotion sur le programme de création d'emplois communautaires. On l'aperçoit ici en compagnie du coordonnateur régional du programme, M. Louis-Marie Bouchard.

Travailleurs forestiers

Aux urnes à la fin d'avril

JONQUIERE (AB) — C'est dans la semaine du 30 avril que les 1,400 travailleurs forestiers à l'emploi de la compagnie Price se prononceront sur les offres patronales de l'entreprise, scrutin qui revêt un caractère important, puisqu'il conditionnera la reprise ou non des opérations forestières, prévues pour le début mai.

Dans un communiqué émis par le Syndicat des travailleurs forestiers, local 8692, (Métallus Unis) affilié à la FTQ, on indique que les négociations se sont poursuivies cette semaine,

mais les offres à incidence monétaire ne seront déposées qu'aux environs du 25 avril.

Comme dans toute négociation, cet aspect du contrat de travail influencera grandement les résultats du vote, puisque les travailleurs forestiers exigent des hausses salariales assez importantes, visant à équilibrer leur rémunération sur celles des travailleurs en usine, ce qui représente des hausses atteignant parfois \$2 l'heure.

Quant aux clauses normatives, elles ont fait l'objet d'ententes de principe.

Fabienne Thibeault

Triomphatrice de Starmania

PARIS (AFP) — La Canadienne Fabienne Thibeault a été la triomphatrice de "Starmania", mercredi soir, au Palais des Congrès de Paris, où l'opéra-rock de Michel Berger et Luc Plamondon était présenté à la presse.

Créé l'an dernier au Québec, dans la mise en scène de Tom O'Horgan, "Starmania" est la satire de cette propension que chacun a, aujourd'hui — qu'il soit financier, terroriste, homme politique ou même artiste — à vouloir être une "star", phénomène encouragé

par les moyens audiovisuels de communication.

Les personnages, dans des costumes où domine le cuir (rouge, blanc ou noir), évoluent sur un plateau nu, bombardé de rayons lasers et dominé par trois écrans géants, le décor se prolongeant de chaque côté par les studios de télévision.

Aux côtés de Daniel Balavoine (un jeune chef terroriste) et d'Etienne Chicot (un milliardaire), les vedettes féminines sont France Gall (une présentatrice de télévision), Diane Dufresne

(une actrice de cinéma), et Fabienne Thibeault (une serveuse). Quelles que soient l'aisance de la première, l'étendue de la voix de la deuxième, c'est Fabienne Thibeault qui, par sa présence, sa sensibilité, son élocution, sa façon de chanter comme si elle pouvait se passer du micro, a été la plus applaudie.

La musique de Michel Berger, fils d'une des sommités médicales françaises, le Pr. Jean Hamburger, et de la pianiste Annette Haas, a paru mêler adroitement le disco et le rock.

Urbanisme

Québec devrait se doter de structures adéquates

QUEBEC (PC) — Le gouvernement devrait se doter de structures et d'outils nécessaires pour parvenir à orienter de façon conséquente le développement territorial, et à travers lui, le développement régional et urbain.

C'est ce que croit l'Association des architectes paysagistes du Québec qui a déposé hier un mémoire à la commission parlementaire qui reçoit les opinions sur le projet de loi 125, sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire.

Soulignant que les conseils de comté

seront libres de faire ou non un schéma d'aménagement et se demande ce qu'il arrivera si un conseil de comté n'en fait pas.

Dans le même ordre d'idées, le projet de loi ne stipulant aucune date limite, qu'arrivera-t-il si un conseil de comté prendrait un temps démesuré long pour faire ce travail?

Le Conseil régional de la culture de l'Outaouais a déploré de son côté "le silence du projet de loi 125 relativement à la question de la protection du patrimoine".

A ce sujet, son mémoire déclare: "Le CRCO considère qu'il est essentiel que les documents d'urbanisme contiennent une identification des besoins culturels et communautaires de la population de même qu'une identification des sites et bâtiments historiques et une évaluation de leurs possibilités d'utilisation pour satisfaire les besoins identifiés."

L'union fait la force.

Appuyons la Croix-Rouge!

la vie nous concerne

La Société canadienne de la Croix-Rouge

Le QUOTIDIEN TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR \$1 40 par semaine

Dans les dépôts \$0 25 la copie

PAR LA POSTE Saguenay-Lac-Saint-Jean

3 mois \$22 00

6 mois \$42 50

1 an \$80 00

Autres régions au Canada

6 mois \$60 00

1 an \$115 00

Pays étrangers

6 mois \$80 00

1 an \$150 00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

Congé de Pâques

Appel à la prudence

CHICOUTIMI (MR) — Une campagne de sécurité routière toute spéciale est en marche au cours de ce long week-end de Pâques. La Sûreté du Québec laissait savoir hier que le thème de cette campagne est "La sobriété au volant".

Selon le relationniste du poste de Chicoutimi de la SQ, M. Jean Simard, plus de 30 pour cent des accidents majeurs qui surviennent au cours de ces longues périodes de congé, sont directement dus à l'action d'un conducteur en état de facultés affaiblies. En temps normal, c'est-à-dire en période autre que de congé, ce chiffre n'est que de 15 pour cent.

M. Simard signalait quel-

ques éléments propres à dissuader tout automobiliste de prendre le risque d'être reconnu coupable de conduite en état d'ivresse. D'abord, l'inconvénient de subir le test et de voir son véhicule remis; celui d'avoir à payer de \$50 à \$200 d'amende, pour une première offense; de voir son permis de conduire suspendu pour une période de trois mois; enfin, de voir ses primes d'assurances haussées dans une proportion de 50 à 100 pour cent.

Dernière information donnée par la Sûreté du Québec: quatre appareils radars seront en fonction au Saguenay-Lac-Saint-Jean au cours des prochains jours...

Emplois communautaires

Un succès sans précédent selon le ministre Marois

JONQUIERE (CF) — Après un an et demi de fonctionnement, le programme québécois de création d'emplois communautaires se trouve associé à l'apparition de 131 nouveaux emplois permanents et 25 temporaires au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le gouvernement québécois y a investi \$1.3 million.

Le ministre d'Etat au Développement social, M. Pierre Marois, a complété hier, à Jonquière, la dernière étape de sa tournée provinciale de promotion sur ce programme.

Dans la région, le comité de sélection a reçu 32 des 95 projets qui lui ont été soumis.

Dans l'ensemble du Québec, on lie le programme à 255 projets, générateurs de 2,500 emplois permanents. L'initiative, de dire le ministre, a connu un tel succès qu'on a porté le budget de cette année de \$12 millions à \$16.5 millions.

Le résultat obtenu à ce jour par le programme CEC apparaît aussi comme l'indice de l'efficacité de l'expérience de déconcentration administrative au profit

des régions, tentée dans ce cadre par le ministre. C'est un comité régional d'approbation des projets qui prend les décisions. Il ne soumet à l'analyse du comité directeur de la capitale que les subventions supérieures à \$75,000.

Essentiellement, pour être acceptés, les projets doivent être créateurs d'emplois permanents, jugés capables d'assurer leur rentabilité après un maximum de deux ans et impliquer la participation financière des travailleurs.

Pour le ministre Marois, ce nouveau programme est un peu une façon de rentabiliser les talents de "patenteux" des Québécois, d'encourager la créativité. Les nombreuses idées, souvent des plus surprenantes, qui en sont sorties, de même que leur qualité en sont pour lui le gage de la pertinence.

Le ministre a aussi vanté le dynamisme des gens du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui ont su générer leurs propres emplois, notamment par la vigueur qu'ils ont donnée à leurs institutions coopératives.

Vaillancourt "nuance" le communiqué des libéraux

JONQUIERE (MR) — Le député de Jonquière à l'Assemblée nationale, Claude Vaillancourt, a réagi vivement, hier, à un communiqué émis plus tôt par le président de l'Association libérale du comté de Jonquière, Guy Bélanger.

Le député péquiste a notamment précisé que l'entente concernant la route Alma-La Baie avait été signée le 22 juin 1977 entre les ministres Léonard et Lessard, et non en septembre 1976 entre MM. Mailoux et Lessard, comme l'affirmait le communiqué émis par M. Bélanger.

Visant un autre point de la missive, M. Vaillancourt a

rappelé que lui-même ainsi que le ministre Bernard Landry avaient été notoirement actifs dans le dossier du Centre de recherche de l'Alcan, même s'il est exact qu'il n'a pas siégé au comité ad hoc, ce qui, selon lui, ne faisait pas partie du rôle politique qu'il avait à jouer dans cette affaire.

Le député péquiste renvoie par ailleurs la balle dans le camp libéral, au sujet du Centre administratif, dénoncé par le communiqué de M. Bélanger parce qu'il abrite des services à caractère local. "Services qui y ont été aménagés sous Gérard Harvey!", signale-t-il.

Dernier point, le plus important selon le député Vaillancourt, ce communiqué de l'Association libérale tente de raviver, selon lui, les querelles de clocher entre Chicoutimi et Jonquière, notamment en ce qui concerne l'autoroute Alma-La Baie et les investissements annoncés à l'Université du Québec à Chicoutimi.

"Je dis bien haut que je suis fier de l'aboutissement de ces projets, puisque ce sont des gains régionaux qui profiteront autant aux citoyens de Jonquière qu'à ceux du comté voisin", de conclure Claude Vaillancourt.

Ile Sainte-Anne: secteur en voie d'embellissement

ALMA (SC) — Ce n'est plus maintenant qu'une question de jours, avant que les béliers mécaniques n'envahissent l'île Sainte-Anne et les environs, pour améliorer ce quartier jusque dans ses entrailles. Car on va enfin procéder aux travaux de réfection des conduites souterraines d'aqueduc et d'égout, structures élémentaires d'une vie meilleure pour les citoyens de l'endroit.

Les citoyens pourront d'ailleurs constater l'impact de ces travaux, puisque des plaies nombreuses devront être faites sur la chaussée. On aurait cependant pris des précautions pour ne pas trop perturber la circulation.

Soumissions

Cinq entrepreneurs ont présenté hier des soumissions pour chacun des trois projets de travaux, dans trois secteurs différents du quartier.

Trois de ces entreprises sont d'Alma, une de Saint-Nazaire, et l'autre de Dolbeau. Les prix offerts vont de \$500,000 à plus de \$725,000 dans un cas, de \$169,000 à \$284,000 dans un autre, et de \$144,000 à \$238,000 dans le dernier projet. Les spécialistes de la ville étudient ces dossiers, et feront les recommandations d'usage aux hommes politiques municipaux.

Ces travaux imminents revêtent un cachet particulier en raison du fait que ce quartier est le plus vieux d'Alma, que les tuyaux qui y

sont enfouis sont sans doute des pièces parfois historiques. Il faut aussi savoir que les rues sont en pente, et que les artères de circulation sont étroites. L'île Sainte-Anne et les environs ne seront plus jamais les mêmes, mais l'île Sainte-Anne, ça restera quand même l'île Sainte-Anne.



JEAN-CLAUDE GERVAIS
 BUR.: 549-5161
 RES.: 549-2794

PLAN ENREGISTRÉ
 D'ÉPARGNE RETRAITE
 ASSURANCE-VIE
 ASSURANCE COLLECTIVE

RENTE À INTERET
 GARANTIE 5 ANS



La Mutuelle du Canada
 383 est. rue Racine,
 Chicoutimi.

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE

316, Avenue Labrecque, Chicoutimi, Que. Tel. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général: Gaston VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Rédacteur en chef-éditorialiste: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Chef des nouvelles: Marcel RIVARD

Alma et les environs: 662-7829
 Charles-J. GAUVIN

St-Félicien et les environs: 679-3832

Sans frais interurbains: Abonnement et service à domicile: 545-4864

Petites annonces classées: 545-4895

Chef de pupitre: Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes: Paul BERGERON

Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY

Directeur de la mise en marche à la circulation: Jean BELAND

Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations aux agences France-Presse, Associated Press et Reuter et de CONPA (Canadian Daily Newspaper Association) Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.
 Courrier de la deuxième classe (no 3213).





MANIFESTATION — Les grévistes de la Corporation intermunicipale de Transport du Saguenay ont manifesté hier dans les rues de Chicoutimi, pour souligner la séance de conciliation qui se tenait au même moment. (Photo Karl Tremblay)

Défilé des grévistes de la CITS dans les rues du centre-ville

CHICOUTIMI (LG) — Une manifestation des syndiqués dans les rues de Chicoutimi, la distribution de tracts, une séance de négociation comme toute infructueuse, tel est le bilan d'hier du conflit entre les employés syndiqués du transport en commun et la Corporation intermunicipale de transport du Saguenay.

demande du conciliateur du dossier, M. François Guérin, les grévistes de la CITS ont paré plusieurs minutes tôt en après-midi dans les rues de Chicoutimi en distribuant des tracts aux passants et automobilistes, lesquels pour la circonstance, ont dû prendre leur mal en patience et, dans plusieurs cas, lire la documentation syndicale.

Pamphlet
Présenté comme un document d'information, le

pamphlet rappelle que la grève dure depuis sept semaines "non sans raison". "Le public doit s'informer, y indique-t-on, du coulage monétaire de cette entreprise (CITS). C'est le public-usager qui paie la note. Il doit savoir comment il paie la note". Le syndicat demande pourquoi les municipalités doivent payer des subventions, alors qu'il n'y a plus de transport. "Pendant ce temps, les cadres continuent d'être payés",

opine-t-on, en ajoutant que "les politiciens ont fait beaucoup, beaucoup de promesses, abusant de la bonne foi des employés". Sous la rubrique "l'employeur ne veut rien savoir", le syndicat expose ses demandes qui demeurent toujours, pour l'essentiel, l'absence d'employés à temps partiel, pas d'amplification des heures de travail (dont une journée de huit à neuf heures). Au plan salarial, le syndicat demande "la moyenne provinciale", c'est-à-dire de \$7.50 à \$8.00 l'heure, le salaire actuel étant, note-t-il, de \$5.50.

Séance

Quant à la séance de conciliation, elle n'aurait duré qu'une trentaine de minutes et aurait consisté essentiellement au dépôt par le syndicat de ses demandes.

Il est probable qu'une assemblée générale des syndiqués soit convoquée incessamment pour justement appuyer les plus récentes positions de ses représentants.

Finalement, une autre rencontre de négociation est prévue le 26 mai, à moins de changements significatifs de la situation.

Coupures de subventions en vue

CHICOUTIMI — Le ministre de l'Éducation entend d'ici quelques semaines appliquer des coupures de subventions aux commissions scolaires protestantes sur le territoire de la Commission scolaire régionale Lapointe qui accueillent des étudiants reconnus comme francophones catholiques.

C'est du moins l'essence des propos tenus par un conseiller spécial du ministre de l'Éducation, M. Claude Benjamin dans une lettre qu'il faisait parvenir au député de Jonquière à l'Assemblée nationale, M. Claude Vaillancourt.

En fait, cet énoncé dans la lettre du conseiller spécial du ministre Morin a incité le conseil des commissaires de cette commission scolaire à temporer les actions en justice déjà intentées contre les commissions Saguenay Valley et Eastern Québec. Le secrétaire de la CSRL, M. J.-Edouard Lapierre, l'a indiqué hier.

Il est également indiqué dans la lettre adressée au député Vaillancourt que le ministre a dénombré 44 élèves de niveau secondaire et 11 de niveau élémentaire qui seraient dans l'illégalité.

Les commissaires déplorent l'ambivalence du gouvernement

LA BAIE (GL) — Le conseil des commissaires de la Commission scolaire Baie des Ha! Ha! estime que l'énoncé de politique du ministre de l'Éducation à l'égard de l'école québécoise signifie tout simplement la disparition à moyen et long terme des commissions scolaires.

Cette prise de position a fait l'unanimité du conseil des commissaires par suite d'une réflexion d'une semaine sur le document fourni par le ministre.

Si telle est l'intention du ministre Morin, la CS Baie des Ha! Ha! affirme que le gouvernement devrait lever le voile sur ses objectifs obscurs. Sinon, qu'il confirme au plus tôt aux commissions scolaires leur nouveau rôle dans la gestion décentralisée de la chose scolaire au Québec.

Aussi, le gouvernement devrait donner mandat aux commissions scolaires d'appliquer avec la collaboration du ministère de l'Éducation les nombreuses recommandations positives qui se retrouvent dans le document "l'École québécoise".

En fait, la commission scolaire reste sceptique sur des points qu'elle considère fondamentaux. Particulièrement, la commission scolaire note la tournure des phrases. Elle montre le vocabulaire: "le gouvernement entend approfondir...", "le ministère entend préparer...", "le ministère veillera à mettre en place..."

Dans cette optique, la CS Baie des Ha! Ha! tout en respectant la responsabilité de l'État en matière d'éducation, soutient qu'un gouvernement qui se veut décentralisateur aurait pu proposer que les commissions scolaires déterminent, en fonction de leur milieu respectif, les modalités d'application des recommandations de l'École québécoise et ce,

en collaboration avec le MEQ. Evidemment, la proposition du ministre à l'effet de nommer un représentant du comité de parents sur le conseil des commissaires ne plaît pas aux commissaires. Ils soutiennent que la grande majorité des commissaires sont des parents.

Il soutient que le comité se veut le chien de garde en ce qui concerne les augmentations de taxes et il est susceptible de se préoccuper tout particulièrement des causes qui entraînent ces augmentations.

Au sujet du conseil de ville, la lune de miel semble terminée. Le président Mallette ne semble plus aussi enthousiaste qu'auparavant. Justement, au sujet des poursuites que prévoyait le CAP, le président Mallette précise que tout est mort pour le moment.

Joint hier à ce sujet, le président du CAP n'a pas voulu confirmer la nouvelle mais il a précisé qu'il a eu vent de certains comptes de dépenses qui pourraient éventuellement intéresser le Comité d'action populaire.

En fait, la commission scolaire se garde une marge de manoeuvre car d'ici le 1er mai, plusieurs enseignants seront officiellement mis en disponibilité. On parle d'une centaine environ.

Visée du CAP

Surveillance de la CS

LA BAIE (GL) — Même si les membres du Comité d'action populaire de La Baie sont passablement occupés avec le conseil de la municipalité, ils pourraient bien effectuer une perçue du côté de la Commission scolaire Baie des Ha! Ha!

En fait, la commission scolaire se garde une marge de manoeuvre car d'ici le 1er mai, plusieurs enseignants seront officiellement mis en disponibilité. On parle d'une centaine environ.

Conflit à la CITS

Télégramme à Lévesque

CHICOUTIMI (LG) — Dans un télégramme adressé directement au premier ministre René Lévesque, "un groupe de syndiqués (CITS) mécontents de Chicoutimi" demandent au gouvernement de régler les principales clauses en litige dans le conflit qui l'oppose à la Corporation de transport du Saguenay, soit l'embauche d'employés à temps partiel et l'amplitude de travail.

"On demande de \$7.50 à \$8.00 l'heure et à votre référendum on s'en souviendra", conclut le télégramme.

En préambule, les syndiqués énumèrent les quatre problèmes que la loi selon eux, a réglés: 1) paiement du propriétaire Buteau environ \$788,000; 2)

achat d'autobus pour environ \$1.5 million; 3) embauche "de cadres à des salaires fabuleux" 4) garantie aux membres de la corporation (les élus) d'une rémunération de \$75 par séance.

"Votre gouvernement a oublié les employés dans sa loi", indique-t-on au premier ministre.

A l'endroit du ministre Marc-André Bédard, le télégramme l'accuse d'être comme l'ancien ministre Gérard Harvey; "il a peur, il ne veut pas se mouiller", indique-t-on, après avoir affirmé que "lorsqu'il était dans l'opposition, il nous faisait miroiter des avantages extraordinaires lors des rencontres avec notre syndicat".

Commissariat industriel de Roberval

Prêt à tout pour conserver le statu quo

ROBERVAL (JG) — Pour l'instant, c'est le statu quo pour le commissariat industriel du secteur Roberval métropolitain qui, comme celui de Saint-Félicien, ne correspond pas aux nouvelles normes édictées par le MIC pour être admissibles à la subvention de \$45,000.

Présents à Roberval, hier soir, les délégués de quatre des cinq municipalités formant le commissariat, Lac-Bouchette n'étant pas représentée, ont indiqué cette intention advenant une défection par exemple, moment qu'attend entre autres, le gouvernement pour mettre le processus de fusion en branle. Même

si cette situation gèle à \$30,000 la contribution financière du MIC, on semble disposé à tout faire pour conserver le statu quo.

Le chef de fil pesant

Avec 1,033 emplois manufacturiers, ses 13 entreprises de cinq emplois et plus et sa population inférieure à 25,000 habitants, le commissariat du secteur de Roberval n'est pas en mesure de "renter" dans les nouvelles normes des nou-

veaux commissariats mises sur pied par le MIC. Pour cela, outre les 25,000 habitants au minimum, il faut 1,500 emplois manufacturiers et 25 entreprises de 5 emplois.

Le chef de fil de ce mouvement est le maire de Roberval qui dit à qui veut l'entendre depuis longtemps qu'un secteur comme celui de Roberval n'a pas les moyens de se passer d'un commissariat industriel.

D'ailleurs, c'est Roberval qui fournit la part du lion;

sur un budget de \$66,500, la ville du maire Tremblay a concédé en 1978, \$31,937. Pour leur part, Lac-Bouchette a contribué pour \$1,277.50, Chambord \$1,825, Saint-François \$730.00 et Saint-Hedwidge \$730.

Fort de cet appui, les autres délégués se sentent plus en sécurité, dit-on, et ne sont pas intéressés à se rattacher à un organisme dont le centre d'attraction pourrait être déplacé à Saint-Félicien, éventualité qu'il faut prévoir.

Rappelons que le maire de Roberval occupe la présidence du commissariat ce qui contribue à donner plus de poids à ces paroles.

Conséquences

Mais, cette situation va quand même avoir des conséquences sur le fonctionnement du commissariat. Dans son rapport, le commissaire a précisé que l'absence de majoration à la subvention de \$30,000 va obliger l'abandon de certains services comme l'éducation et l'incitation aux investisseurs locaux entre autres.

C'est avec un déficit de \$2,500 imputable à la coupure du MIC, d'une perte absorbée sur le développement de l'aéroport, d'une augmentation de frais à la CATQ et d'un coût du loyer dépassant les prévisions que le commissaire boucle l'année financière 1978. Après quatre ans d'opération, le déficit accumulé est de \$50.

En 1979, la grande priorité est la poursuite des dossiers en cours, devait conclure le commissaire Godin.

en forme de sous-marin permettra aux occupants de visiter divers endroits autour du lac comme, par exemple, de s'arrêter à Desbiens au même endroit où Jean Dequen foula le sol en l'an historique de ???.

Toute cette reconstitution serait montée sous forme de dessins animés.

Quant au site lui-même, les terrains appartiennent à la ville de Roberval.

Construit près de l'usine de filtration, le centre aquatique ne bouleverserait pas trop ce coin où l'on désire avant tout maintenir le système naturel qui attire beaucoup de pêcheurs à la ouananiche et de flâneurs. C'est du moins le vœu exprimé par le commissaire Godin et le maire de la municipalité de Roberval, M. J.-Arthur Tremblay, en même temps président de la commission industrielle du secteur Roberval métropolitain.

Un sous-marin

Celui-ci comprend trois éléments dont le plus important est certes l'aquarium où les visiteurs pourront voir les divers poissons qui habitent le lac. Deuxièmement, c'est la salle dite de l'éco-système où on aura l'occasion de prendre connaissance de l'importance et de la place du lac dans la vie de la région tant sur le plan économique que social ou historique. Finalement, c'est la salle des grands noms de la nage ou, si vous voulez, l'aboutissement d'un rêve que caresse la Traversée, le Temple de la renommée. Adjacente à celle-ci, une salle de projection conçue

en forme de sous-marin permettra aux occupants de visiter divers endroits autour du lac comme, par exemple, de s'arrêter à Desbiens au même endroit où Jean Dequen foula le sol en l'an historique de ???.

Toute cette reconstitution serait montée sous forme de dessins animés.

Quant au site lui-même, les terrains appartiennent à la ville de Roberval.

Construit près de l'usine de filtration, le centre aquatique ne bouleverserait pas trop ce coin où l'on désire avant tout maintenir le système naturel qui attire beaucoup de pêcheurs à la ouananiche et de flâneurs. C'est du moins le vœu exprimé par le commissaire Godin et le maire de la municipalité de Roberval, M. J.-Arthur Tremblay, en même temps président de la commission industrielle du secteur Roberval métropolitain.

Financièrement parlant, l'OPDQ serait actuellement en mesure de fournir 50 pour cent des fonds exigés à condition que la municipalité ou le milieu en fasse aut.

D'ailleurs, l'étude de la rentabilité de ce projet devrait débiter incessamment, toujours selon M. Claude Godin. Quant aux informations divulguées par le candidat Brunet, sa présence au sein de la Chambre de commerce lui aurait permis de prendre connaissance de ce dossier, a-t-on précisé.

Hier soir, tous les membres de la commission industrielle étaient d'accord, ce serait une corde de plus à l'industrie touristique qui attire dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 300,000 visiteurs en provenance de l'extérieur. Avec cela, Roberval, la capitale de la nage, aurait un attrait digne de son titre.

Une surveillance spéciale sera effectuée par l'escouade alcool-moralité, assistée des

Aéroport de Roberval

En un premier temps augmenter la clientèle puis rénover la piste

ROBERVAL (JG) — Le conseil municipal de Roberval et le commissariat industriel du secteur ont fait volte-face en ce qui concerne le dossier de l'aé-

roport. Le temps des demandes de subventions aux gouvernements est terminé pour l'instant. Actuellement, on s'emploie à augmenter la clientèle par

l'amélioration des services. Des démarches en ce sens ont été faites auprès de Québecair. Quand cette étape sera accomplie, on pourra alors justifier des travaux d'amélioration auprès des autorités gouvernementales.

Telle est la nouvelle optique que les intervenants robervalois ont décidé d'adopter après avoir essayé des refus répétés depuis une dizaine d'années. Une exception à ces refus. En effet, le gouvernement provincial a consenti une somme de \$50,000 il y a deux mois environ. Selon le commissaire M. Claude Godin, l'aéroport répond actuellement aux besoins des utilisateurs, surtout depuis les réparations qu'on a apportées l'été

passé. Ce qui reste à faire, c'est la réfection complète des 1,500 pieds actuellement inutilisables. Il en coûterait entre \$500,000 et \$600,000 pour cela, il faut que la clientèle augmente, ce qui est au centre de la nouvelle philosophie du conseil et des organismes qui, comme la CC, pilotent ce dossier.

Quai

Quant à son frère, le quai de Roberval, on estime que son utilisation ne justifie pas le coût de un million que commanderait les travaux de réfection.

A moins que le projet d'un bateau touristique sillonnant le lac se concrétise.

Attentat à la pudeur

CHICOUTIMI (MR) — Le juge Lucien Larouche de la Cour des sessions de la paix, a condamné à un mois de prison, hier, un individu de 22 ans, de la rue Angoulême à Chicoutimi, reconnu coupable d'attentat à la pudeur.

mais devait être rejetée par la suite. D'autre part, Gilles Gauthier, 20 ans, de Chicoutimi, a été condamné à un mois de prison, après s'être avoué coupable du vol d'un appareil stéréophonique, dans un immeuble de la rue Labrecque, le 23 février. Gauthier faisait également face à six chefs d'accusation liés à des fraudes aux dépens de commerçants de Chicoutimi.

LA GROSSE MACHINE

T'invite

VENREDI

Soirée super-roule

19h00 à 00h30 **\$3.00**

PATINS .50

POUR LE MEME PRIX FINISSEZ LA SOIRÉE

A LA DISCOTHEQUE MACHINE MUSIQUE

SACHEZ CHAUSSER VOS PIEDS DU BON CÔTÉ

Au 1415, Champs-Élysées Chicoutimi
Tél.: 543-9933

commentaire

La contamination nucléaire menace le monde

Toute personne responsable ne peut plus demeurer insensible face à la prolifération des armes et des centrales nucléaires sur la planète. L'accident qui aurait pu tourner à la catastrophe, survenu il y a quelques jours dans un réacteur atomique de Three Mile Island, près de Harrisburg, Pennsylvanie, confirme l'existence d'un ennemi



gabriel berberi

de plus en plus monstrueux pour la population du globe.

Jusqu'ici, on avait surtout tendance à regarder d'un oeil indifférent, étonné ou même réprobateur, les protestations, ici et là, dans le monde, de groupes de pacifistes s'opposant à la construction de centrales faisant usage d'uranium enrichi en guise de carburant pour générer de la vapeur produisant finalement de l'électricité.

Mais le temps démontre que ces antagonistes de la fission atomique voyaient juste: en dépit de ses grandes connaissances techniques, l'homme n'a pas encore réussi à dompter cette puissance naturelle inégalée qu'est l'énergie nucléaire, et partant, à éliminer les risques de désastres sans précédent résultant de fuites d'éléments radioactifs.

Puisque la gent scientifique ne parvient pas à contrôler parfaitement une telle force, pouvant s'avérer à la fois un esclave docile et un adversaire invisible mais mortel, les gouvernements qui continuent à miser sur les centrales nucléaires pour satisfaire une consommation croissante de kilowatts, font preuve d'imprévoyance et d'irresponsabilité grave envers toute l'humanité.

Le rythme d'accroissement du nombre de centrales nucléaires sur les cinq continents est effarant. Déjà, des installations semblables sont en production dans 22 pays. Et le nombre de nations qui comptent sur la fission atomique pour répondre en partie à leurs besoins énergétiques, doublera incessamment. Au bout du compte, on pourra dénombrer au début des années '80 près de 500 usines de ce genre disséminées sur toute la surface terrestre.

A eux seuls, les Etats-Unis possèdent 72 centrales nucléaires en activité, la plupart d'entre elles se trouvant dans l'Est, le territoire le plus fortement peuplé et industrialisé. Ce tableau déjà inquiétant s'assombrit encore en sachant que 94 établissements équipés de réacteurs fonctionnant à l'uranium sont en construction. Il existe en outre 30 projets de centrales additionnelles.

On doit toutefois s'attendre à ce que l'événement dramatique ayant ébranlé la compagnie Metropolitan Edison, en Pennsylvanie, en causant

un émoi sans précédent sur l'opinion publique américaine et au plan mondial, contribue à ralentir les mises en chantier et même, à l'abandon définitif de certains projets, Dieu merci! L'opposition au programme national de propagation industrielle de la fission atomique dans ce pays, n'était soutenue jusqu'à ce jour que par des groupuscules considérés le plus souvent comme des contestataires indésirables du système.

Ce mouvement de pressions affectant en premier lieu le pouvoir central à Washington, puis, la deuxième instance gouvernementale, en l'occurrence, celle de chacun des Etats, prendra à brève échéance une ampleur impressionnante, par suite du bris soudain d'un réacteur à Three Mile Island et des répercussions internationales inattendues provoquées par cette défectuosité. L'accident, bien sûr, est attribué à une erreur humaine. Elle est certainement susceptible de se répéter, vu la course effrénée aux réacteurs.

Prétendre le contraire serait de croire, à tort, que l'homme s'est transformé subitement en un être infailible.

Mais le plus surprenant dans cette affaire est que des gouvernements provinciaux, au Canada, se réjouissent d'ores et déjà de ce soulèvement en perspective du peuple américain contre l'usage immodéré de l'uranium. Ce sont les dirigeants de l'Hydro-Ontario qui se frottent les mains les premiers, en étant persuadés que ce

nouveau débat sur l'énergie aux Etats-Unis, rapportera bientôt des dividendes inestimables à la province.

En effet, l'Hydro-Ontario, qui dispose d'énormes surplus d'énergie, se voit déjà le grand pourvoyeur de kilowatts des Américains, en proie à la crise, doublée d'une panique. Fait inquiétant émergeant de cet enthousiasme délirant entretenu par des spécialistes ontariens du marketing: l'ouverture accidentelle ou providentielle du vorace marché américain pour l'énergie sert de stimulant au développement du circuit interne de réacteurs nucléaires.

L'attitude du gouvernement québécois, qui refuse de se lancer à l'aveuglette dans l'expansion d'un réseau d'installations atomiques, à cause de ses multiples implications néfastes et inconnues (on n'a pas encore trouvé de solution acceptable pour l'élimination sécuritaire et permanente des déchets radioactifs, etc.), s'avère beaucoup plus logique et rassurante pour la population. Reste que les expériences atomiques des voisins du Sud et de l'Ouest limitrophe auront inévitablement des retombées malsaines sur les Québécois, un jour ou l'autre.

parole aux lecteurs

Un voyageur doit être prévenant

M. le rédacteur, Journal Le Quotidien, Rue Labrecque, Chicoutimi, P.Q.

Cher monsieur,

Suite à la lettre intitulée "Pour irriter le touriste", parue dans votre édition du 10 avril, permettez-moi, par la présente, d'apporter quelques précisions sur les mésaventures de ce touriste, M. Kurt-K. Bode.

D'abord, la description des événements qu'il a vécus est assez juste. Cependant, elle laisse planer de sérieux doutes sur les personnes de Mlle Bouchard et de M. Vachon. On laisse entendre que ces dernières seraient responsables des problèmes et du "calvaire" que M. Bode aurait parcouru, en une demi-heure, avant de se présenter à nos bureaux. Cependant, et malgré les félicitations qu'il nous adresse, je dois dire que tout cela ne serait pas arrivé si ce monsieur avait pris toutes ses précautions avant de quitter l'Allemagne de l'Ouest.

En effet, comme nous ne sommes pas en Europe, alors que la proximité des pays permet des échanges fréquents et courants des monnaies les plus diverses, il est plus difficile, chez nous, de changer en devises canadiennes des papiers-monnaie comme le

Deutch Mark ou le Yen japonais, exception faite du dollar américain. Cette difficulté existe aussi à l'étranger, lorsqu'il s'agit pour un Canadien de changer son dollar en Deutch Mark ou en Franc belge. Devant cet état de choses, notre touriste canadien serait aussi irrité que M. Bode et il serait aussi tenté de blâmer le personnel des banques.

Cependant, comme je le mentionnais au début, M. Bode, comme bien d'autres visiteurs étrangers, ne s'est pas suffisamment informé avant de partir et, s'il s'était bien pourvu de chèques de voyage, en Deutch Mark, il n'aurait pas eu de problèmes. Le changement en devises canadiennes se serait effectué sans difficultés, aussi bien à la Banque Royale "en haut" que chez Toronto-Dominion. Le problème de M. Bode s'est finalement réglé car la Banque Royale "en bas" a accepté de prendre le risque de changer DM200, considérant la somme peu élevée.

Mais, il reste que d'autres situations de ce genre risquent de se produire de nouveau, cet été, aussi bien chez nous qu'ailleurs. En effet, beaucoup de gens de l'étranger vont venir dans notre région et certains

d'entre eux seront probablement, eux aussi, victimes de leur négligence. Bien sûr, nous serons là pour leur venir en aide mais tous leurs problèmes ne pourront pas être réglés aussi facilement et aussi rapidement que celui de M. Bode.

Toutefois, nous espérons que tous nos visiteurs étrangers seront prévoyants, qu'ils auront suffisamment de chèques de voyage en leur possession, comme les gens de Chicoutimi et de la région auront la sagesse d'en faire autant, s'ils doivent aller à l'extérieur du Canada. Cette précaution élémentaire est un

facteur important pour l'échec ou la réussite d'un voyage outre-mer.

Sur ce, bon séjour et bon voyage!

Francine Lussier,
Bureau de tourisme
de Chicoutimi,
150, rue Racine est,
Chicoutimi.

Le 11 avril.

P.S.: Nous serons très bientôt en mesure d'offrir un nouveau service à nos visiteurs de l'étranger. En effet, nous prévoyons afficher, à nos bureaux, le taux de change des monnaies suivantes: franc français, Deutch mark, dollar américain, livre sterling et franc suisse.

On veut du plutonium

Opinion exprimée sur les ondes de Radio-Canada, le samedi, 10 mars, en réponse à la question: "Le nucléaire, un espoir ou une crainte?", à l'occasion d'une grande chaîne téléphonique (Canada, Belgique, France...).

Loin d'être un espoir pour l'humanité, la fission et la fusion nucléaires sont deux projets fous furieux par lesquels tous les habitants de la planète terre ne sont que des condamnés à mort en sursis.

On peut lire dans deux documents publiés par l'Energie Atomique du Canada Limitée que "le programme nucléaire canadien a débuté durant la Deuxième Guerre mondiale, lorsque des physiciens des pays alliés se sont réunis à Montréal pour effectuer des études reliées au développement d'armes atomiques" ou "le programme nucléaire canadien a débuté lorsque le Canada a été chargé de développer le système CANDU de réacteur modéré à l'eau lourde comme méthode de production de plutonium".

Il ne faudrait tout de même pas oublier ce fait que la vocation première et essentielle de l'industrie nucléaire, c'est la production de plutonium pour fins militaires; il ne faudrait pas non plus oublier que, quelle que soit sa taille et quelle que soit la filière, tout réacteur nucléaire est une usine de plutonium.

Ce n'est qu'à la fin des années '50 ou début des années '60 qu'on a commencé à entendre parler dans le monde de l'atome pacifique, de

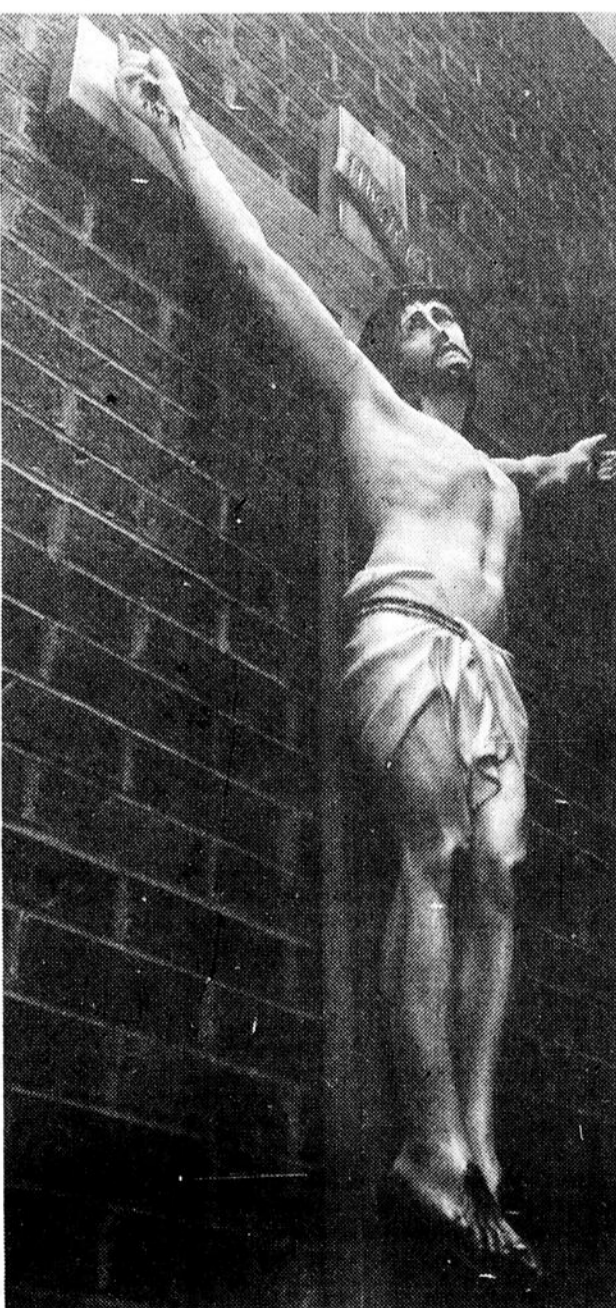
l'atome civil, de l'usage dit pacifique de l'atome. Ce n'est que depuis deux (2) décennies qu'on a mis un masque, un paravent à l'industrie militaire, ce masque étant l'électro-nucléaire. Ce qui fait dire au commandant Cousteau, dans la première conférence qu'il a donnée en France sur ce sujet, que l'électro-nucléaire est "une façon de camoufler le budget militaire. On fait passer tout un tas de dépenses, dont la fabrication du plutonium, sur le dos du consommateur d'électricité".

Je disais au début que la fusion nucléaire était aussi un projet fou furieux. C'est qu'en effet, derrière le fallacieux prétexte de vouloir produire de l'énergie calorifique à profusion, il faut voir ce que seront ces réacteurs à fusion. Ce seront des "surrégénérateurs" de tritium, des usines de tritium, gaz qui n'existe pas dans la nature et n'a qu'une vocation connue: la fabrication de bombes (propres) thermo-nucléaires.

Le premier des dangers de l'industrie nucléaire en même temps que la première raison d'être de cette industrie étant la prolifération de l'armement atomique à travers le monde, il est bien difficile de concevoir que certains puissent y voir là un espoir. De cette façon, qu'on le craigne ou non, ça n'empêchera pas le nucléaire d'être ce qu'il est...

Roger Julien,
C.P. 374,
Succ. Delorimier,
Montréal, H2H 2N7,
527-4280 - 521-2896.

Le 30 mars.



Pour réfléchir

L'eau du ruisseau coule et coule sans fin. La vie s'écoule, s'écoule et prend fin. Comme le temps passe vite, nous sommes encore une fois rendus à ce jour si triste: le vendredi saint. Ce jour où l'on remémore la mort de Jésus à chaque année.

Cela me porte à méditer sur l'évangile et sur tout ce qu'il a fait pour nous. Oui, ce Dieu fait homme, cette si bonne personne, nous ne l'avons pas compris? Lui, qui est venu sur la terre pour nous sauver, on a osé, avec nos têtes légères, lui donner beaucoup de misères, jusqu'à le crucifier. Puis, malgré toute la dureté que l'on a pu lui faire, quand on est dans la misère, on ose encore le supplier, et lui, avec son grand coeur de Père, il est toujours prêt à nous aider. Pour tout cela, pardonnez-nous Seigneur Jésus.

Je le vois dans sa vie publique, un peu partout en Galilée. Il est avec ses disciples et prêche la parole de Dieu. Avant de lire toutes ces bonnes nouvelles, Jésus m'était presque un inconnu, mais depuis que je connais toutes ces merveilles, je le retrouve de plus en plus. Puis, quand je pense à tous les miracles qu'il a fait dans le temps, cela élève mon âme et me rend plus croyante.

Le Seigneur est notre père, il est aussi notre frère ici sur la terre, il devrait être

tout pour nous. Mais, l'esprit est prompt et nous sommes des faibles qui avons de la misère à comprendre et à approfondir ses paroles. Oui, on les oublie très vite. Lui, le roi de l'Univers, on lui a fait porter une lourde croix jusqu'au calvaire, ce mont Golgota qui était si rocailleux.

Il a eu beaucoup de misère à s'y rendre. Il a tombé trois fois. Ce n'était pas que le poids de cette croix qui le faisait trébucher ainsi; malgré, qu'il savait tout ce qu'il attendait: qu'il serait crucifié par des bourreaux, flagellé et bafoué. Mais, c'était le fardeau de nos péchés qui l'accablait le plus et, surtout, devoir qu'il n'avait pas été compris. Après qu'il a été crucifié, quand il a entendu toutes ces paroles si arrogantes, comme: "Tu es venu sur la terre pour sauver le monde et tu n'es même pas capable de te sauver toi-même"; "Si tu es le vrai roi d'Israël, prouve-le donc, descends de la croix!"

Dieu merci que tu sois là, Seigneur, pour nous aider à porter nos croix qui sont plus ou moins lourdes et qui nous font peur. Argument en nous notre foi pour qu'un jour l'on soit capable de faire pour toi tout ce que Tu aimes avec plus d'amour et de joie.

Marie Danis,
215, rue Faraday,
Arvida, P.Q.

Le 6 avril.

L'équipe à vaincre

Quand le printemps paraît, le baseball nous revient. Et c'est presque une lapalissade. Je veux surtout parler du sport national des Américains. Autrefois, les aborigènes du Canada, au temps de l'illustre Champlain, intraitables et cruels inviolables et voleurs, ces Iroquois, qui ne formaient qu'une minime partie seulement des Américains, étaient considérés ainsi que des tueurs à gage dans ce qui devient une jungle moderne.

A l'entrée de ces beaux jours, où l'on découvre tant de paysages merveilleux dans le bruit des vents qui agitent les forêts et le fracas des vagues au loin sur les récifs, au bord du Saguenay où l'on ne voit que les grands rochers escarpés comme des murailles.

Mais pour en revenir au baseball, disons tout de suite que les fabuleux, les formidables Yankees de

New York seront au pinacle de la gloire sportive encore cette année: car leurs piges dans toutes les équipes ou presque, parce qu'ils ont l'argent est un bien bon prétexte pour leur permettre d'acaparer les grands honneurs une fois de plus.

D'ailleurs, n'est-ce point là toujours l'équipe de l'avenir? Un peu comme un nu, dans Gauguin, représente le summum de l'Art pictural par excellence. Et nous avons tous hâte d'en être rendus à une suite ininterrompue de succès de l'équipe de l'heure dans le baseball moderne.

Bonne chance et aux succès des héros! Cela impliquerait donc que ces Américains en question aient évolué au cours de l'histoire.

Félix-Antoine Tremblay,
Poète et écrivain,
Chicoutimi.

Le 10 avril.

Expo-Voyage

Information aux touristes et voyageurs

CHICOUTIMI (LG) — La première véritable manifestation de promotion du tourisme et du voyage se déroulera les 26, 27, 28 et 29 avril à l'hôtel Montagnais de Chicoutimi par la tenue d'Expo-Voyage.

Comme son nom l'indique, l'exposition axera ses activités sur le thème du voyage, charnière de l'activité touristique.

Au cours d'une conférence de presse hier, le comité d'organisation de la manifestation, présidé par M. Claude Poulin, directeur de l'information à CJPM-TV, a indiqué que l'exposition avait essentiellement pour but d'informer la population sur tous les aspects du tourisme régional, québécois et étranger par le biais de kiosques, forums, cinéma, etc.

Les organisateurs disent être assurés de la présence de plusieurs participants de la région et d'ailleurs. Ainsi, la plupart des organisations touristiques et sportives d'envergure au Saguenay-Lac-Saint-Jean seront présentes, de même que diverses agences de voyages et de tourisme (Tourvac, Société des festivals populaires du Québec, offices du tourisme mexicain, du Maroc, du Portugal, etc.).

On s'est également acquis la participation de l'Association touristique régionale, dont le président, M. Victorien Gagnon, assumera la présidence

d'honneur de l'exposition.

Le visiteur pourra donc s'informer de l'ensemble des activités touristiques régionales et des modalités habituelles du voyage outre-frontière. Par exemple, sur ce dernier plan, le Bureau des passeports canadien sera sur place, ainsi que la compagnie Québécoise qui collabore à la manifestation.

En recevant leur billet d'entrée, les visiteurs pourront automatiquement remplir un questionnaire sur les habitudes de voyage, questionnaire qui permettra éventuellement la réalisation d'une analyse sur le sujet.

Par ailleurs, des films seront continuellement projetés.

Comme dans toutes les manifestations du genre, des prix seront en jeu. D'abord pour le public: en collaboration avec Tourvac, deux visiteurs se verront attribuer un voyage d'une semaine à Acapulco au Mexique.

Quant aux participants, ils sont éligibles: à un prix soulignant l'activité qui aura attiré le plus grand nombre de visiteurs, à un prix soulignant le meilleur festival régional et à un prix reconnaissant la meilleure attraction sportive régionale.

Finalement, le commanditaire, la Brasserie Labatt, remettra un trophée à l'exposant qui soulèvera le plus d'intérêt.



EXPO-VOYAGE — Une nouvelle manifestation: Expo-voyage, qui se tiendra à Chicoutimi du 26 au 29 avril. Le comité organisateur: Mme Laurence Duval, secrétaire générale, M. Alain Sachel, directeur de l'exposition, M. Claude Poulin, président du comité, et M. Victorien Gagnon, président d'honneur de l'exposition.

Roberval songe à se doter d'un centre commercial un brin "spécial"

par Jacques Girard

ROBERVAL (JG) — La municipalité de Roberval est toujours très intéressée à se doter d'un centre commercial, mais d'un genre particulier. Il doit tenir compte de sa nature. Tout en ne faisant pas concurrence aux commerces du centre-ville, le futur centre commercial devra attirer la clientèle des environs qui se rue vers les centres commerciaux du Sud. Pour cela, le commissaire Claude Godin, croit que la "structure d'un tel centre devra être forte" et réellement constituer "un élément de plus d'attraction" sinon ce seront les commerces du centre-ville qui seront lésés.

Si on n'avait pas tenu compte de cette perspective, le maire de Roberval, aussi président de la commission industrielle du secteur Roberval métropolitain, a avoué que le centre commercial serait érigé depuis un an déjà, à l'occasion de la présentation du rapport des activités de cet organisme qui regroupe cinq municipalités. Ce sont Lac-Bouchette, Saint-François-de-Sales, Chambord, Sainte-Hedwidge et Roberval. Les études réalisées sur le commerce dans le secteur prouvent que les commerces sont suffisants et répondent aux besoins du milieu, mais que l'implantation d'un centre commercial à l'intérieur de ce territoire va "colmater la perte de commerce que nous subissons encore en faveur de nos voisins du Sud", peut-on lire dans le dit rapport.

C'est dans cette optique que nous poursuivons nos efforts, devaient indiquer le président de la commission, M. J.-Arthur Tremblay de même que le commissaire Claude Godin.

Santé des commerces

D'ailleurs, dans le rapport, ce dernier prouve avec des chiffres à l'appui que les commerces et industries dans ce secteur sont en bonne santé. Depuis quatre ans, 117

commerces ont ouvert leurs portes tandis que 57 ont dû fermer. Il en est résulté plus de 90 emplois nouveaux et 12 à temps partiel.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de l'augmentation du personnel dans les autres commerces. En termes de chiffres d'affaires commerciaux, les 60 nouvelles entreprises représentent un chiffre de vente d'environ \$12,000,000.

Des 57 fermetures, seulement huit étaient des faillites sur un total de 371 entreprises pour un pourcentage de 0,5 pour cent. 2 fermetures ont été occasionnées par le feu, 2 pour cause de décès et le reste, soit 45, dues à l'abandon des affaires.

Sur les 117 ouvertures, 98 le sont encore pour un pourcentage de 83 pour cent.

En 1978, 45 nouvelles entreprises ont vu le jour tandis que 15 mettaient la clé sur la porte. Parmi les ouvertures, indiquons qu'une pharmacie s'est implantée à Chambord de même qu'un centre médical. A Saint-François-de-Sales, une compagnie de transport "Beauseglin Transport" s'est installée. Une entreprise de miel est née à Saint-Hedwidge avec quatre autres. A Lac-Bouchette, quatre nouvelles entreprises. A Roberval, 32 commerces ont démarré et 15 ont dû abandonner.

107 dossiers ont été conduits par le commissariat industriel de Roberval.

33 entreprises manufacturières

Dans le secteur industriel proprement dit, les ouvertures en 1978 de l'imprimerie Roberval Enr. et de la Boutique Cladéro Inc. constituent des faits importants. En effet, il y avait plusieurs années que des entreprises de transformation n'avaient ouvert, dit le rapport.

Les 33 entreprises manufacturières du secteur emploient 946 employés à temps plein et 59 à temps partiel pour un total de 1,005.



PARTICIPEZ NOMBREUX ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER:

10 Voyages à Vancouver

par Jet CPAir K

\$1250. en argent

\$25 00 par jour de lundi au vendredi pour les abonnés du Quotidien seulement

5 Humidificateurs HOTPOINT

JEU NO. 4

VOICI VOS LETTRES POUR AUJOURD'HUI

M J S

COMMENT REMPLIR VOTRE COUPON DE PARTICIPATION

En utilisant la formule officielle ou un fac-simile, fait à la main, commencez au coin gauche de la partie supérieure au diagramme, en imprimant votre nom sans arrêt, une lettre par carreau, tel que dans le modèle. Soyez certain de remplir chaque carreau avec une lettre. (Exemple: si votre nom était Raymond Robert, no 1, vous montreriez comment remplir votre diagramme d'entrée) Utilisez votre nom légal, afin qu'il puisse être vérifié sur un document, tel que votre permis de conduire, votre carte de sécurité sociale, une carte de crédit ou autres pièces d'identité. N'utilisez pas de surnoms.

EXEMPLE NO 1

R	A	Y	M	O	N	D
R	O	B	E	R	T	R
A	Y	M	O	N	D	R
O	B	E	R	T	R	A
Y	M	O	N	D	R	O
B	E	R	T	R	A	Y
M	O	N	D	R	O	B

EXEMPLE NO 2

R	A	Y	M	O	N	D
R	O	B	E	R	T	R
A	Y	M	O	N	D	R
O	B	E	R	T	R	A
Y	M	O	N	D	R	O
B	E	R	T	R	A	Y
M	O	N	D	R	O	B

VOYEZ LES REGLEMENTS COMPLETS DANS CE JOURNAL

COUPON DE PARTICIPATION:

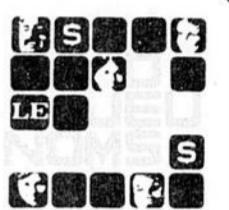
POSTEZ A: LE JEU DES NOMS
LE QUOTIDIEN
316, AVE LABRECQUE
CHICOUTIMI

NOM

ADRESSE

TEL:

REGLEMENTS DU CONCOURS LE JEU DES NOMS



- Pour devenir éligible au concours LE JEU DES NOMS, il faut utiliser les formules de participation ou un fac-simile. Des reproductions mécaniques d'entrées ne seront pas acceptées. Pour devenir éligible au tirage, il faut marier les lettres de jeu auquel vous avez participé. En utilisant la formule officielle ou un fac-simile, fait à la main, commencez au coin gauche de la partie supérieure au diagramme, en imprimant votre nom sans arrêt, une lettre par carreau, tel que dans le modèle. Soyez certain de remplir chaque carreau avec une lettre. (Exemple: si votre nom était Raymond Robert, l'échantillon no 1 vous montre comment remplir votre diagramme d'entrée). Utilisez votre nom légal, afin qu'il puisse être vérifié sur un document, tel que votre permis de conduire, votre carte de sécurité sociale, une carte de crédit ou autres pièces d'identité. N'utilisez pas de surnoms.
 - Chaque jeu débute dans une édition de PROGRES-DIMANCHE et est d'une durée de 15 jours pour se terminer dans le PROGRES-DIMANCHE en même temps que débutera le jeu suivant. 51 lettres seront sélectionnées à l'émission DU COQ A L'ANE entre 11h30 et 12h30 à CJPM-TV. Il y aura 5 lettres dans LE PROGRES-DIMANCHE de chaque semaine et 3 lettres dans LE QUOTIDIEN de chaque jour. Les lettres qui apparaissent dans les journaux PROGRES-DIMANCHE et LE QUOTIDIEN, seront les mêmes qui auront été préalablement sélectionnées au cours des émissions journalières DU COQ A L'ANE à CJPM-TV. Avec ces lettres sélectionnées, vous les comparez avec celles dans le diagramme et vous essayez de former soit une ligne diagonale, horizontale ou verticale, de la même façon que l'on procède pour un bingo. Les quatre coins ne comptent pas.
 - Si tel que vous aurez marié assez de lettres de votre nom avec celles sélectionnées et que vous formerez un genre de bingo, vous êtes éligible pour participer au tirage du jeu en cours. Vous faites parvenir votre lettre par la poste à LE JEU DES NOMS, Progres du Saguenay Ltee, 316, avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q. Ne pas oublier d'indiquer le numéro du jeu dans le coin gauche en bas. Seuls les envois postaux seront acceptés.
 - A chaque jour à compter du 5 mars 1979, durant l'émission du COQ A L'ANE à CJPM-TV, une enveloppe de participation sera pégée au hasard, parmi toutes celles reçues à date. Le ou la gagnante recevra un prix de \$25 00, si son nom apparaît sur les listes d'abonnés du journal Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.
 - Le tirage des voyages à Vancouver, pour 5 couples chanceux, se fera le vendredi durant l'émission du COQ A L'ANE selon la cédule établie ci-dessous.
 - Le tirage des humidificateurs se fera le vendredi, durant l'émission du COQ A L'ANE selon la cédule établie ci-dessous:
 - 1er humidificateur, vendredi 9 mars 1979, Jeu # 1
 - 2ème voyage, vendredi 30 mars 1979, Jeu # 2
 - 3ème humidificateur, vendredi 23 mars 1979, Jeu # 3
 - 4ème humidificateur, vendredi 6 avril 1979, Jeu # 4
 - 5ème humidificateur, vendredi 20 avril 1979, Jeu # 5
 - 1er voyage, vendredi 16 mars 1979, Jeu # 1
 - 2ème voyage, vendredi 30 mars 1979, Jeu # 2
 - 3ème voyage, vendredi 13 avril 1979, Jeu # 3
 - 4ème voyage, vendredi 27 avril 1979, Jeu # 4
 - 5ème voyage, vendredi 11 mai 1979, Jeu # 5
 - Les employés du Progres du Saguenay et de CJPM-TV ainsi que les membres de leurs familles immédiates, ne seront pas éligibles pour participer au jeu des noms.
 - Pour être éligible au tirage des voyages toutes les entrées devront être reçues au plus tard le jeudi matin suivant la fin du jeu (Ex. pour le jeu # 1, la date limite pour la réception des lettres pour le concours sera le 15 mars 1979). Toutes les autres lettres de participation reçues après cette date seront détruites et ne pourront servir au jeu suivant.
 - Les billets d'avion, la chambre d'hôtel et la location de la voiture ne sont pas monnayables et devront être acceptés tels que décrits.
 - Les voyages devront s'effectuer avant le 1er septembre 1979.
 - Les lettres sélectionnées au cours d'un jeu ne seront pas données par téléphone, ni au PROGRES DU SAGUENAY LTEE, ni à CJPM-TV.
 - Les bénéficiaires de prix consentent à ce que leurs noms, et leurs photos, soient utilisés pour la publicité du concours et ce, sans considération additionnelle.
 - Si l'un des taxes provinciales ou fédérales, elles sont la responsabilité des gagnants. La participation aux concours indique l'acceptation de tous les règlements du jeu. Les décisions des juges, si jamais une décision devient nécessaire, seront finales et sans appel.
- Le jeu des noms est la traduction française du célèbre jeu américain THE NAME GAME
© 1975, 1976 — Ken Hecht
© Under UCC — 1975, 1976 — Ken Hecht
International Copyright Secured
All rights reserved

fourre-tout



bertrand genest
(en collaboration)

Tempête dans une baignoire

Une tempête dans une baignoire secoue la Grande-Bretagne. Un débat s'est instauré à l'échelon national à propos de l'affiche des services du gaz invitant les couples à partager leurs ablutions dans un souci louable d'économie. Une immense majorité se dessine en faveur d'un tel projet.

La conceptrice de l'affiche, une mère de famille, s'est étonnée que deux parlementaires conservateurs aient pu se montrer offensés. "Si je pouvais partager ma baignoire avec eux, a-t-elle affirmé, je provoquerais leur noyade". De son côté, Lord Longford, le fameux "Lord Porn", auteur d'un rapport non moins célèbre sur la pornographie, a déclaré qu'il ne voyait rien d'immoral à une telle pratique.

Selon des sondages réalisés par les journaux londoniens du soir, de nombreuses personnes interrogées ont affirmé qu'elles prenaient leur bain en duo depuis toujours. Le seul problème, indiquent les mêmes sondages, vient des dimensions quelque peu exiguës des baignoires vendues dans le commerce.

L'aqueduc dans le rang

Les habitants du Rang 3 et du rang Ouest de Saint-Henri-de-Taillon ont de quoi se réjouir: le ministère des Affaires municipales, dans le cadre du Programme d'aide à l'implantation d'un réseau d'aqueduc, accorde à cette municipalité une subvention de l'ordre de \$190.390.

Cette subvention représente 75 pour cent du coût des travaux d'aqueduc dans cette partie de la municipalité.

aujourd'hui

Il y a 60 ans aujourd'hui, le 13 avril 1919, les troupes britanniques ouvraient le feu sur des émeutiers à Amritsar, dans le Punjab, faisant 379 morts et 1.208 blessés. Devant l'indignation en Grande-Bretagne et en Inde, le brigadier Réginald Dyer fut limogé mais la Chambre des lords le dédouana en disant qu'il avait préservé l'autorité britannique au Punjab.

1977 — En Espagne, les chefs militaires approuvent la légalisation du Parti Communiste.

1975 — Adoptés par des Ontariens: 56 orphelins vietnamiens arrivent à Toronto.

1968 — Heurts à Berlin-Ouest entre policiers et étudiants, dont le dirigeant Rudi Dutschke a été gravement blessé dans une tentative d'assassinat.

1961 — L'assemblée générale de l'ONU condamne l'apartheid.

1939 — Paris et Londres garantissent l'indépendance de la Roumanie et de la Grèce.

1924 — En Grèce, la république est plébiscitée.

1724 — Première du Messie de Haendel, à Dublin.

1605 — A la mort de son père Boris Godounov, Theodore II monte sur le trône de Russie.

1598 — Le roi de France Henri IV promulgue l'édit de Nantes qui accorde la liberté de culte aux protestants.

Ils sont nés un 13 avril:
— Le président américain Thomas Jefferson (1743-1826)
— La cantatrice française Lily Pons (1904-1976)
— L'écrivain irlandais Samuel Beckett (1906-)

La fiction nucléaire

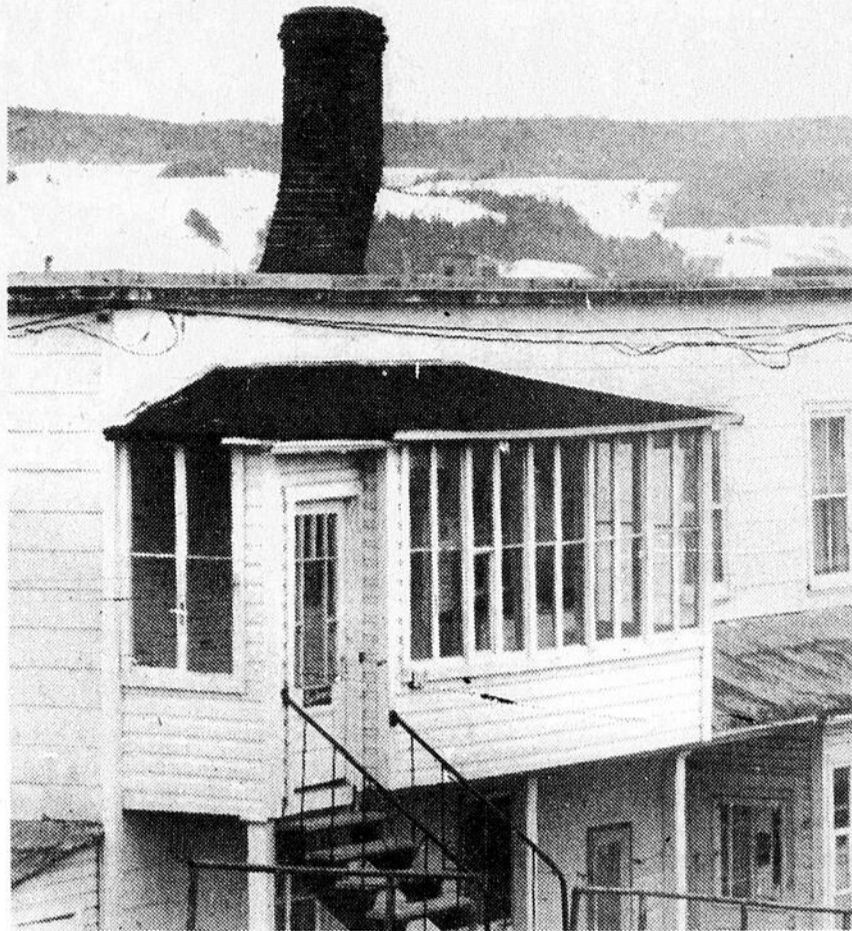
Il est question du film de Jean Chabot, bien sûr. "La fiction nucléaire"... La projection aura lieu mardi, le 17 avril, à 19h30, à La Tourelle d'Alma. Par la suite, et c'est là que ça devient intéressant, il y aura le lancement du livre du même titre à la salle Tremblé du CEGEP. Solange Vincent, l'auteur sera sur place pour nous parler de son livre qui est publié aux Editions Québec-Amérique. Cet événement est organisé par le département des Sciences du CEGEP d'Alma, le Comité local d'environnement et la Librairie coopérative populaire d'Alma. L'entrée est libre!

Premier symposium

Plus de 200 personnes sont attendues, le samedi, 21 avril, au premier symposium sur l'environnement à Chicoutimi, à l'école polyvalente Laure-Conan. Il est organisé par le Comité d'assainissement et d'environnement de Chicoutimi, en collaboration avec le Service à la collectivité de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Plusieurs spécialistes ont déjà accepté l'invitation des organisateurs, entre autres deux représentants du Service de protection de l'environnement du Québec qui feront un exposé sur la qualité des eaux des rivières Saguenay, Chicoutimi et du Moulin et apporteront des solutions aux problèmes de pollution qui frappent ces cours d'eau.

Le symposium commencera à 9h00 pour se poursuivre jusqu'à 17h00, et il sera possible aux participants de prendre le repas du midi sur place. Mentionnons que Mme Christiane Gagnon est la présidente du Comité d'assainissement et d'environnement de Chicoutimi.



Ne cherchez plus le Père Noël!

Ne cherchez plus le Père Noël. Il est resté coincé dans cette cheminée en effectuant une dernière course durant le temps des Fêtes. On essaie depuis de le délivrer de sa fâcheuse position. Certains spécialistes croient qu'il sera sans doute nécessaire de procéder par césarienne. Toujours est-il que le propriétaire de cette cheminée (et par le fait même de la maison), située au 720, de la rue Saint-Jean-Baptiste, à La Baie, devrait prendre les devants s'il ne veut pas que le ciel lui tombe sur la tête!

Ecole de musique

L'École de musique de Jonquières, la plus importante de la région et l'une des plus dynamiques au Québec, présentera son récital de fin de saison, les 20, 21 et 22 avril, en la Salle François-Brassard.

L'an passé, plus de 1.000 auditeurs avaient assisté au récital donné par cette école qui compte plus de 900 élèves dans toutes les disciplines musicales et près de 50 professeurs.

Les amateurs de musique ne doivent pas manquer ce rendez-vous, pour encourager ces jeunes qui consacrent plusieurs heures par semaine à la pratique d'un instrument de musique.



Triomphe à Bobino

La comédienne québécoise Carole Laure, en plus d'avoir tourné dans le film français "Préparez vos mouchoirs", qui a reçu un oscar, cette semaine, comme meilleure production étrangère, triomphe sur la scène Bobino, à Paris.

C'est en chanteuse que la Québécoise fait son entrée, aux côtés de Lewis Furey, un compositeur venu de New York. Elle présente sensiblement le même spectacle qu'elle a donné, l'hiver dernier, à Montréal.

Voiture Sears

Selon la revue québécoise Actualité, la compagnie Sears, la plus grande chaîne de magasins à rayons au monde, offrira peut-être, d'ici deux ans, une petite voiture électrique.

Le châssis de la Sears X-1 serait celui d'une Fiat 128, mais la carrosserie rappellerait la défunte petite Manic.

Ils sont trop gras

Il ne faut jamais se surprendre de ce qu'il se passe chez nos voisins américains.

La dernière est qu'un jeune couple de Madison, Wisconsin, s'est vu refuser par la Cour d'adopter un enfant sous prétexte qu'ils sont trop gras!

Le mari pèse 215 livres à 6 pieds et deux pouces tandis que son épouse, 5 pieds et neuf pouces, fait osciller l'aiguille de la balance à 210 livres!

La Price dans la région

Pour être plus précis, le nouveau bulletin mensuel s'intitule "La Price au Saguenay-Lac-Saint-Jean" et il sera adressé, si ce n'est pas déjà fait, aux quelque 4.000 employés des différentes installations de la compagnie dans la région.

"La Price au Saguenay-Lac-Saint-Jean" est publiée par le service des relations publiques, avec la participation de collaborateurs de chacune des exploitations. Le premier numéro traite des expositions qui seront tenues en mai pour faire connaître les oeuvres des artistes du dimanche, d'un bonspiel de sécurité pour le moins original, d'un passe-temps inattendu, de sécurité, de nominations, et le reste.

Pâques dans la région

Vingt-cinq étudiants et étudiantes de degré secondaire de North Battleford, près de Saskatoon, séjourneront une semaine dans la région, grâce au programme d'échanges Hospitalité-Canada.

Le groupe d'anglophones devait arriver par avion, ce matin, à l'aéroport de Bagotville. Les jeunes visiteurs demeureront dans les familles d'élèves fréquentant les classes secondaires IV et V à l'école polyvalente Lafontaine de Chicoutimi. Ces derniers visiteront la Saskatchewan, du 22 au 30 juin.

Pour cette fin de semaine, aucun programme précis n'a été élaboré, les jeunes anglophones passant la fête de Pâques dans les foyers saguenéens. Lundi, ils connaîtront les joies d'une partie de sucre à l'érablière de Laterrrière tandis que le lendemain, ils seront reçus à une réception à l'hôtel de ville de Chicoutimi.

Les responsables de ce programme d'échanges d'étudiants à l'école Lafontaine sont Lydia Simard et Percy Sergerie.



Ca ne vaut pas de la colle!

Vous vous souvenez de cette annonce publicitaire à la télévision de la colle qui retient un homme à une poutrelle d'acier? De cette colle qui accomplissait toutes sortes de miracles. Eh bien, Cooprix information, dans son dernier bulletin, y va d'une appréciation peu intéressante, pour la Crazy Glue.

"Si certaine publicité tapageuse nous laisse croire qu'une telle colle (miracle) existe, c'est qu'il y a de l'argent à faire à entretenir une croyance qui "colle"... surtout à \$28 l'once. Ces colles-instant, c'est inefficace sur le bois, sur le cuir, ça résiste à peine au lave-vaisselle et à l'eau; ça colle à peine la céramique, alors qu'une bonne colle à l'époxy, elle, fait tout ça parfaitement."

Cooprix suggère que l'on conserve un contenant de colle époxy, de la colle blanche et de la colle de ménage, le contenant le moins cher de chaque catégorie, et on serait équipé pour la vie.

En fait, une des grandes qualités de la Crazy Glue est de coller les doigts ensemble lorsqu'on l'utilise!

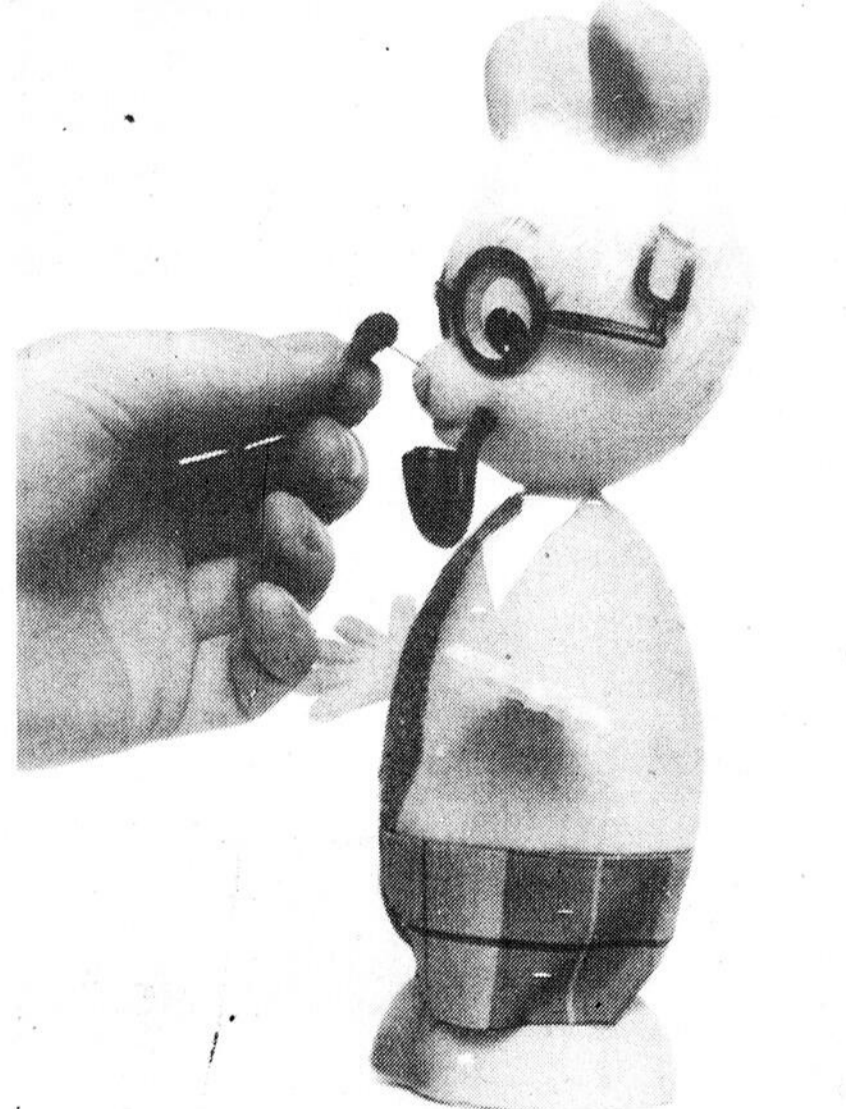


Les avantages de l'allaitement

Mme Lorraine Tardif-Gagnon, de la rue Courcellette, quartier Nord, à Chicoutimi, n'était pas très heureuse, cette semaine, en constatant que Le QUOTIDIEN avait utilisé sa photo pour illustrer une opinion de Mme Monique Couture, du 27, Frontenac, Kénogami, sur l'allaitement maternel.

Elle n'a rien contre le principe que le journal puisse publier à nouveau cette photo, pourvu qu'elle accompagne un article favorable à l'allaitement maternel, ce qui n'était pas entièrement le cas dans la lettre de Mme Couture.

Mme Tardif-Gagnon, qui oeuvre pour la ligue La Leche du quartier Nord, est loin de partager l'opinion de cette lectrice. Elle soutient que son expérience personnelle a été très "enrichissante et très heureuse". D'autre part, elle parle du travail exceptionnel effectué par les monitrices, dont l'une d'elles, Mme Louise Simard-Cormier, qui ne mérite pas, selon Mme Gagnon, des reproches faits à la ligue. Elle précise que la série comprend quatre rencontres consécutives en raison d'une par mois, et reprend continuellement pour répondre aux besoins. D'ailleurs, Mme Tardif-Gagnon a l'intention de répondre très prochainement à cette lectrice de Kénogami dans une lettre ouverte au QUOTIDIEN.



Souris dangereuse

Le ministère de la Consommation met les parents en garde contre une souris-bonbon en vente pour Pâques dans la plupart des magasins à rayons et dangereuse pour les enfants.

Une épingle droite qui attache le nez de la souris, haute de 23 centimètres, peut causer de graves blessures et devrait être enlevée, sans quoi les enfants pourraient se blesser aux yeux ou avaler l'épingle.

Un magasin de Montréal a fait savoir que seulement quelques souris-bonbons portaient l'épingle, que l'on a enlevée, et tous les magasins à rayons ont reçu l'ordre de faire de même. Mais il a pu y en avoir de vendues avant que le ministère ait été alerté.

québec en bref

Colloque sur l'administration publique

QUEBEC (PC) — Un colloque sur l'administration publique se tiendra à Québec du 27 au 31 mai. Quelque 1,200 participants venant des cinq continents, notamment tous les sous-ministres canadiens et présidents des commissions de la Fonction publique du Canada, des Etats-Unis, de France, sont d'administration publique.

Proxénitisme

MONTREAL (PC) — Une ex-amie de Georges Lemay, une jolie blonde de 32 ans, Lise Labbé, a été condamnée à \$5,000 d'amende, mercredi, après avoir été reconnue coupable d'une accusation de proxénitisme, sous le couvert d'une agence de rencontres.

La jeune femme, décrite en certains milieux, comme ayant été une très "bonne amie" de Georges Lemay, lui-même devant les tribunaux pour une affaire de stupéfiants, dirigeait, semble-t-il, un réseau de "call-girls" et opérait avec une raison sociale officielle, apparaissant aux registres du Palais de Justice.

Lors de son arrestation, Mlle Labbé était en compagnie de Lemay et les policiers de la CUM avaient décidé de les interroger tous les deux. Au bout d'un certain temps, on se rendit compte que Lemay n'avait aucun lien avec les "affaires" de son amie et il fut libéré peu après.

Commission de police

QUEBEC (PC) — La Commission de police du Québec — CPQ — a été saisie de 223 plaintes en 1978, a annoncé jeudi le président de l'organisme, le juge Roger Gosselin.

De plus, la Commission avait en mains 269 autres plaintes logées l'année précédente et pour lesquelles les enquêtes n'étaient pas complétées.

Sur ce total de 515 dossiers, la Commission a rendu 269 jugements en 1978, soit 46 de plus qu'en 1977, a fait savoir le juge Gosselin.

Quinze des plaintes provenaient de chefs de police congédiés par des municipalités.

La Commission de police a par ailleurs approuvé deux règlements en 1978, l'un sur l'obligation de dresser des archives policières municipales, l'autre sur l'identification des véhicules municipaux de police.

Ministres de l'éducation

QUEBEC (PC) — Les ministres de l'Éducation des pays d'expression française se réuniront à Québec du 25 au 27 avril prochain pour leur 32ème session.

La 32ème session de la Conférence des ministres de l'Éducation des pays d'expression française se tiendra au Salon rouge de l'Assemblée nationale et aura pour thèmes le matériel didactique et l'innovation pédagogique.

Cette conférence, fondée en 1960, regroupe les ministres de l'Éducation d'une trentaine de pays d'expression française d'Afrique, d'Europe et d'Amérique. Leur rencontre annuelle leur permet d'échanger des informations sur l'évolution de l'éducation dans leurs pays respectifs, de concerter leurs efforts et de mettre en commun leurs ressources pour mieux répondre à leurs besoins.

Hausse de la criminalité

QUEBEC (PC) — Dans son rapport annuel de 1978, la Sûreté du Québec fait état d'une hausse générale de la criminalité de l'ordre de 3,1 pour cent par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Cette recrudescence de la criminalité a été particulièrement observée dans les cinq districts suivants: L'Estrie, 25,5 p.c.; le Nord-Ouest, 15,3 p.c.; Québec, 12,6 p.c.; La Mauricie, 6,3 p.c.; et le district de Montréal, 5,9 p.c.

On a cependant observé des baisses dans les districts du Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'Outaouais, la Côte-Nord et le Bas-Saint-Laurent.

Mgr Lavoie a des faits nouveaux

QUEBEC (PC) — Tout en refusant le verdict de non-discrimination de la Commission des droits de la personne concernant son congédiement par le ministre de la Justice de son poste d'aumônier à la prison d'Orsainville, Mgr Raymond Lavoie a affirmé mercredi que l'affaire Charest devait être reprise ou bien qu'il allait intenter des poursuites judiciaires.

Il a fait savoir qu'il lançait une campagne de sensibilisation et qu'il avait des faits nouveaux à apporter, ajoutant qu'il ne pouvait se permettre de perdre car, sinon, ce serait "sa gang" de détenus qui y perdrait.

Les policiers et Moïse

QUEBEC (PC) — Cela fait deux jours que les autorités policières, réunies au quartier général de Rimouski, planifient leur plan d'opération et leur forme d'intervention afin de prévenir tout geste ou tout acte malheureux lorsqu'ils devront investir la mansarde de Moïse pour le mettre sous arrêts et conduire Chantal Labrie, âgée de 21 ans, à la clinique Roy-Rousseau de Québec.

Un mandat d'arrestation a en effet été émis contre Moïse (de son vrai nom Roch Thériault) le 2 avril, pour entrave au travail de deux policiers qui n'ont pu ramener Chantal Labrie le 17 mars dernier, même après lui avoir signifié une ordonnance de la Cour provinciale du district de Thérford Mines, prescrivant, après intervention des parents, que la jeune fille, soit conduite dans un hôpital de Québec "sans délai".

Candidat du libre choix

QUEBEC (PC) — Le Mouvement pour le libre choix, dirigé par le député indépendant de Pointe-Claire, William Shaw, présentera des candidats dans Jean-Talon et Argenteuil aux élections partielles du 30 avril.

M. Shaw a présenté hier à la presse M. Yves Beaudin, un résident de Beauport, qui fera la lutte aux trois candidats déjà connus, Louise Beaudoin, du Parti québécois, Jean-Claude Rivest du Parti libéral et Grégoire Biron, unioniste.

M. Shaw entend présenter ces jours-ci, peut-être aujourd'hui — vendredi — son candidat dans Argenteuil.

M. Beaudin, un célibataire de 32 ans, fait ses premiers pas en politique. Il est représentant commercial.

Enquête Malouf

Les accusations de sabotage ont été exagérées

MONTREAL (PC) — L'ancien responsable des relations de travail de la Régie des installations olympiques a révélé que les accusations de sabotage sur le chantier olympique avaient été volontairement exagérées, au mois de mai 1976.

M. Marcel Dion, 55 ans, a témoigné, jeudi, qu'il "avait donné l'impression qu'il y avait beaucoup de sabotage au chantier afin d'empêcher qu'il y en ait plus".

"On a subi des dommages, mais rien de bien important.

"On a cru, que si nous dramatisions la situation, nous pourrions arrêter le sabotage complètement", a indiqué M. Dion, qui dirigeait le Conseil québécois d'arbitrage dans la construction, avant d'être nommé à son poste de responsables des relations de travail à la RIO, en novembre 1975.

La Commission d'enquête sur le coût des jeux de la XXIème Olympiade a étudié, jeudi, le climat des relations de travail qui a prévalu sur le chantier olympique où les activités ont été ralenties à maintes reprises par des arrêts de travail.

M. Dion a commencé son récit devant la commission en disant que les journalistes ne seraient sûrement pas contents d'entendre tout ce qu'il avait à révéler.

Lorsqu'on lui a demandé, après son témoignage, s'il ne regrettrait pas d'avoir trompé les journalistes et le public en exagérant les actes de sabotage, M. Dion a répliqué: "Ce n'est pas important".

"On avait un seul but et c'était celui de présenter les jeux olympiques. C'est tout ce qui comptait".

La campagne se régionalise

MONTREAL (PC) — Après trois semaines de campagne électorale fédérale au Québec, le phénomène qui ressort le plus, c'est une certaine forme de régionalisation.

Selon un relevé effectué par la Presse Canadienne auprès de ses sociétaires et de leurs correspondants, on voit la campagne se polariser surtout autour de la personnalité des candidats locaux plutôt qu'autour du prestige des chefs et des grands thèmes nationaux.

Même si cela peut assez bien se comprendre pour le chef progressiste-conservateur, M. Joe Clark, qui ne possède pas la cote d'amour des Québécois, c'est plus étonnant quand il s'agit du premier ministre libéral Pierre Trudeau.

L'élément nouveau du début de la campagne a été sans contredit l'arrivée sur la scène fédérale de l'ancien député provincial de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, qui assume le leadership des créditistes. Il n'y a pas de doute que cela apporte un regain de vigueur dans les rangs de ce tiers parti.

De plus le premier ministre René Lévesque a invité mercredi dernier les Québécois à élire à Ottawa des gens qui sont solides et sont voués à la défense des intérêts du Québec, il a précisé que les créditistes dirigés par M. Fabien Roy ont justement comme première vocation de défendre les intérêts du Québec.

Le facteur créditiste

La relance créditiste pourrait s'avérer un facteur plein de surprises à la fois pour les libéraux et pour les conservateurs. L'ancien parti de Réal Caouette devient une solution de rechange qui pourrait canaliser le vote des mécontents que les conservateurs espèrent recueillir.

Mais le Crédit social revient de loin. C'est ainsi que, dans le comté de Rimouski aux frontières élargies, on a vu le député créditiste sortant de l'ancien comté de Kamouraska, M. Eudore Allard, un indéfectible du Crédit social, laisser entendre qu'il serait probablement candidat indépendant. Mais avec la venue de M. Roy à la tête du parti, il s'est ravisé et décidé de se présenter comme créditiste dans Rimouski.

Fédéraliste connu, M. Allard ne serait pas celui qui devrait recueillir le vote péquiste, sauf s'il s'agit d'un vote de mécontentement. Il aura pour adversaire libéral, une candidate, Mme Eva Côté.

Par contre dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean il est question qu'un permanent du PQ M. Magella Tremblay soit le candidat créditiste dans le comté de Chicoutimi.

Cet ancien adjoint parlementaire du député péquiste Gilles Grégoire, alors que celui-ci siégeait aux Communes comme député créditiste, M. Trem-

Le sabotage

Les actes de sabotage comportaient entre autres des dommages à des tuyaux de cuivre, a révélé M. Dion, qui a ajouté qu'ils avaient été probablement causés accidentellement par les travailleurs qui transportaient des pièces de bois.

Il a aussi indiqué que les dommages causés aux tableaux électroniques d'affichage, révélés au cours d'une conférence de presse, étaient mineurs. Il aura fallu à peine quatre heures de travail pour réparer un fil qui avait été sectionné par des travailleurs.

Le président de la commission, le juge Albert Malouf, a interrompu alors le témoignage de M. Dion et celui-ci a quitté la boîte des témoins.

En effet, ce témoignage a soulevé une question délicate, puisque la Régie avait demandé et obtenu, en mai 1976, une injonction accusant les plombiers et les électriciens de sabotage et de ralentissements. Les déclarations de M. Dion, affirmant que les accusations avaient été volontairement exagérées, peuvent mettre en doute les informations fournies à la cour pour obtenir cette injonction.

Toutes ces histoires de sabotage avaient d'abord été soulevées par le président de la RIO, M. Claude Rouleau.

M. Rouleau avait affirmé, en mai 1976, au cours d'une entrevue, que des travailleurs avaient allumé des feux sur le chantier, bloqué des tuyaux avec du plomb, démantelé la tuyauterie pour vérifier si le travail était bien fait et sectionné des câbles du système d'éclairage, empêchant

ainsi les travailleurs de nuit d'effectuer leur travail.

Beaucoup de confusion

Il a aussi confié qu'il y avait beaucoup de confusion lorsqu'il est arrivé sur le chantier, en novembre 1975.

"Je ne peux pas blâmer les travailleurs de n'avoir pas toujours travaillé. La plupart des entrepreneurs bénéficiaient de contrats basés sur les coûts réels et qu'ils ne se préoccupaient pas d'avoir trop d'employés sur le chantier, puisque leurs profits étaient déterminés d'après un certain pourcentage du coût.

"Les entrepreneurs ne cessaient pas de nous réclamer l'embauche d'ouvriers supplémentaires", a ajouté M. Dion, ajoutant qu'il s'était opposé à augmenter le nombre des ouvriers, alors que ceux déjà embauchés n'étaient pas suffisamment utilisés. "Il y avait beaucoup de travailleurs qui ne faisaient rien".

Il a rappelé que des travailleurs avaient été surpris à dormir dans des cabanes et à l'intérieur des consoles du stade.

"Nous avons arrêté tout cela rapidement; nous avons trouvé les dormeurs et

nous les avons congédiés. Nous avons réveillé le chantier".

Les travailleurs ont vite compris que s'ils se faisaient prendre à dormir, ils seraient congédiés, a souligné M. Dion.

Il a indiqué que la productivité s'était vite améliorée après la création de la RIO. Même s'il y avait moins d'employés, le volume de travail était plus important, parce que la planification était plus efficace, a conclu M. Dion.

La commission d'enquête mettait ainsi fin à une série d'audiences de trois semaines sur le coût du stade olympique.

Elles reprendront, le 24 avril, alors qu'on étudiera les augmentations des coûts de construction des installations attenantes au stade olympique, comme les stationnements souterrains et les promenades extérieures.

Au début du mois de mai, les dernières audiences traiteront des pratiques "dites illégales".

Finalement, le juge Albert Malouf a indiqué, qu'après cette étape, les commissaires se retirèrent pour rédiger le rapport qui devrait être remis au gouvernement du Québec vers le mois de septembre.



RECONFORT — Il n'y a rien de mieux qu'une nouvelle poupée pour faire oublier à une fillette le mal du pays. Usyn Thai, 4 ans, est une jeune vietnamienne faisant partie d'un contingent de 11 réfugiés adoptés par les membres de la mission St-Andrew de London, Ontario. (Photolaser PC)

Projet de loi 125

Un mémoire insiste sur les droits, l'autonomie et la compétence des CS

Le NPD-Québec

L'autre tiers parti, le NPD sera aussi dans la course au Québec. Le chef national M. Ed. Broadbent a déjà fait deux visites au Québec depuis le début de la campagne.

Le nouveau chef du NPD-Québec, M. Jean-Denis Lavigne, un enseignant, a été choisi comme candidat de son parti dans le comté de Lotbinière, où il pourrait rallier une bonne partie du vote de mécontentement.

Le comté de Lotbinière est celui de l'ancien chef créditiste, M. André Fortin, dont la mort tragique dans un accident de voiture est encore dans toutes les mémoires. Le député créditiste sortant, M. Richard Janelle, qui avait été élu lors des partielles de 1978 avec une confortable majorité sera de nouveau candidat pour le Crédit social.

Les conservateurs

Malgré les visites de leur leader Joe Clark et les sondages qui les placent avec le vent dans les voiles dans les autres provinces canadiennes, les conservateurs ne semblent pas au moment de ce relevé en position de faire une véritable percée au Québec.

Les espoirs que ce parti avait placés en la candidature de l'animateur de télévision bien connu André Payette dans le comté de Montréal-Sainte-Marie, en le préférant à l'ancien député conservateur M. Georges Valade, sembleraient fortement compromis par la venue du candidat libéral Jean-Claude Malépart, qui devrait rallier une bonne partie du vote péquiste celui-ci même sur lequel M. Payette comptait.

Les deux députés conservateurs sortant, M. Roch LaSalle, dans Joliette et M. Heward Grafty, dans Brome-Missisquoi, sembleraient assurés de leur élection. Les espoirs conservateurs de reprendre le comté de Saint-Hyacinthe, perdu aux mains des libéraux après la nomination au Sénat de M. Claude Wagner, ne seraient pas faciles à concrétiser.

Mais, par contre, dans le comté de Shefford, le candidat conservateur, M. Gerald Scott, un ingénieur, fait campagne depuis déjà un an. Personnalité avantageusement connue, il pourrait faire une trouée dans ce comté depuis plusieurs années le fief du cré-

QUEBEC (PC) —

Le découpage des territoires des conseils de comté "renouvelés", proposé dans le projet de loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ne devrait apporter aucun changement aux définitions territoriales des commissions scolaires.

Il ne devrait pas non plus toucher aux droits, à l'autonomie et à la compétence des commissions scolaires, averti hier la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec dans le mémoire qu'elle a déposé devant une commission parlementaire.

On peut entrevoir les difficultés qui pourraient surgir lorsqu'il s'agirait de choisir le lieu d'implantation d'une école s'il existait une différence entre les frontières des conseils de comté renouvelés et ceux des commissions scolaires existantes, souligne le mémoire.

La loi 125 devra définir clairement la juridiction des municipalités et celle des conseils de comté afin qu'elles n'empiètent pas sur la compétence des commissions scolaires. Les expressions "équipes" et "infrastructures" devront aussi être définies clairement, dit la FCSCQ.

Il est erroné de poser comme principe de base que seuls les municipalités, les conseils de comté et le gouvernement ont juridiction sur l'aménagement du territoire. "La revalorisation des pouvoirs des municipalités et des conseils de comté ne saurait s'accomplir au détriment des pouvoirs et de l'autonomie du gouvernement scolaire local", note le mémoire.

La FCSCQ pose aussi deux autres grands principes:

— C'est le ministre de l'Éducation et non le ministre d'État à l'Aménagement qui doit déterminer les grandes orientations des commissions scolaires.

— "Les commissions scolaires doivent pouvoir refuser ou accepter toute proposition d'aménagement

qui les intéresse directement." Une formule d'arbitrage devrait donc être mise au point pour régler les litiges qui pourraient surgir entre les gouvernements scolaires et municipaux.

Le Conseil régional de développement des Laurentides avait auparavant appuyé le point de vue des commissions scolaires, outre nombre de recommandations d'intérêt surtout local.

Le CRDL a aussi demandé que les municipalités aient le pouvoir de

contrôler l'usage des bateaux-moteurs. C'est le premier organisme à soulever ce problème devant la commission.

Le Comité des citoyens de St-Jean de Matha a souligné de son côté que les chances de réussir à obtenir la tenue d'un référendum sont très minces, d'après le projet de loi.

"Dix pour cent des électeurs ou 100 personnes dans les deux tiers des municipalités sont impossibles à obtenir à moins que des citoyens puissent ob-

tenir la liste des électeurs avec adresse et la facilité de leur écrire pour avoir leur appui.

"Les coûts en temps et en argent ne pourraient être à la portée que d'un parti politique de comté et non des citoyens", a dit cet organisme, soulignant ensuite que pour tous ces efforts le référendum n'aura qu'une valeur indicative.

Il en conclut qu'on "ne devrait pas mettre plus d'obstacles que dans le cas des référendums municipaux, surtout s'il n'y a que valeur consultative".

GIGUÈRE
(Arvida) inc.
FOURRURE

MAIL 170
JONQUIÈRE
Téls: 548-3177
548-3178

vous invite à venir faire entreposer vos fourrures dans une voûte ultra-moderne,

située à même le magasin. A un taux imbattable,

COMPRENANT:
ASSURANCE ET ENTREPOSAGE

A. GIGUÈRE
va chercher vos fourrures sans aucun FRAIS SUPPLÉMENTAIRE

Voici quelques exemples de prix Giguère

Valeur de \$1,000 PRIX GIGUÈRE: \$20 Autres: \$30.00 et plus	Valeur de \$2,000 PRIX GIGUÈRE: \$40 Autres: \$60.00 et plus	Valeur de \$3,000 PRIX GIGUÈRE: \$60 Autres: \$90.00 et plus
---	---	---

Chez Giguère Fourrures

PLAN MISE DE COTE SANS INTERETS

C'EST PAS SI CHER, C'EST MOINS CHER

ENTREPOSAGE, NETTOYAGE, REMODELAGE, REPARATION

portefeuille

finances en bref

Profits des sociétés

OTTAWA (PC) — Les profits des sociétés du secteur industriel, après impôt, au dernier trimestre de 1978 étaient de \$4,25 milliards, soit une augmentation de 40 pour cent par rapport à la même période de l'année précédente.

Les chiffres du bureau fédéral de la statistique publiés mercredi indiquent, en outre, que le total des ventes atteignait \$91 milliards, ce qui représente une hausse de 13,8 pour cent.

Bénéfices de BP

LONDRES (Reuter) — La British Petroleum (BP) a annoncé mercredi, avoir fait en 1978 un bénéfice net de 444 millions de livres sterling (près de \$900 millions), soit 24 pour cent de plus que l'année précédente.

Indicateur de l'Impériale

TORONTO (PC) — Le grand indicateur économique de la Banque Impériale a fléchi en janvier mais, selon les économistes de la maison, la baisse de 0,04 pour cent est insignifiante.

Dans son dernier bulletin commercial publié mercredi, la banque note qu'une baisse au cours d'un seul mois ne permet pas de prévoir une diminution de l'activité économique.

Les économistes estiment, au contraire, que les choses augurent bien de l'avenir à court terme pour notre économie.

Bien que la croissance économique aux Etats-Unis se soit bien maintenue jusqu'à présent, une diminution du rythme d'activité est prévue pour le dernier trimestre de l'année.

Echec d'Exxon

ATLANTIC CITY (AFP) — La compagnie pétrolière américaine Exxon a annoncé, mercredi, que son second site de recherches pétrolières au large d'Atlantic City s'est avéré "sec". Il s'agit du deuxième échec des compagnies pétrolières dans cette région du "canyon de Baltimore" située à environ 200 kilomètres des côtes de New York et du New Jersey.

Exxon, qui a déjà consacré \$60 millions à des recherches infructueuses dans la région, a précisé qu'elle poursuit les forages dans un troisième secteur, à proximité de l'endroit où Texaco avait annoncé une découverte "significative" d'hydrocarbures il y a quelques mois.

Blakeney en tournée

REGINA (PC) — Le premier ministre de la Saskatchewan Allan Blakeney a annoncé, mercredi, qu'il se rendra à Montréal, New York et Boston à la fin du mois. Il y prononcera des allocutions et tentera d'intéresser des investisseurs à souscrire aux obligations émises par sa province.

M. Blakeney partira pour Montréal le 26 avril. Il prendra la parole à la 10e réunion annuelle du Great Canadian Debate.

Il prononcera un discours devant le Conseil des relations étrangères à New York ainsi qu'une conférence à l'Université d'Harvard. Il envisage, en outre, de convoquer les journalistes dans la métropole des Etats-Unis.

Allen demande de libérer le pétrole

CALGARY (PC) — Le nouveau président de l'Association canadienne des pétroliers a demandé instamment de libérer les prix intérieurs du gaz et du pétrole.

Fraser Allen, président d'Amoco Canada Petroleum Co., a déclaré lors de l'assemblée annuelle de l'association mercredi, que les mesures fédérales et provinciales avaient dans le passé mis les consommateurs à l'abri des fortes hausses du prix mondial du pétrole.

Mais, a-t-il fait remarquer, à la longue, il est dans l'intérêt de tous que les prix soient libérés afin d'explorer et mettre en valeur les ressources pétrolières à un rythme élevé, de manière à rendre sûrs les approvisionnement.

Il estime que la libération des prix inciterait à économiser l'énergie et à s'en servir efficacement, de même qu'à mettre en valeur des énergies de substitution.

Husky

CALGARY Alb., (PC) — Alberta Gas Trunk Line Co. — AGTL — a acquis plus d'autorité dans la gestion de Husky Oil, depuis l'assemblée annuelle des actionnaires de cette dernière qui a eu lieu mercredi.

AGTL, qui détient 49,4 pour cent des actions ordinaires de la société pétrolière, a eu six administrateurs élus parmi les 12 siégeant au conseil de Husky.

L'élection de ces six membres — trois représentants d'AGTL avaient été nommés l'été dernier — à l'ancien conseil de Husky place la société sous le contrôle virtuel de la gestion de la production et de l'exploration de Husky au Canada, aux Etats-Unis et outre-mer.

A l'assemblée annuelle, c'est la première fois que les actionnaires de Husky se sont rencontrés depuis qu'AGTL a acquis de gros paquets d'actions de Husky sur les marchés boursiers l'été dernier.

Voleurs dans les restaurants

VANCOUVER (PC) — Les tenanciers de restaurants de Vancouver se plaignent. Les clients volent tout ce qui leur tombe sous la main.

"La seule chose que les clients ne prennent pas ce sont nos serveuses", confesse Peter Perugini, gérant de bar du Sheraton Landmark Hotel.

Les garnitures d'acier des urinoirs disparaissent de la maison. Parait qu'elles rehaussent l'aspect des motocyclettes.

Les arbrisseaux du restaurant Harvest, le patron les a vus pour la dernière fois alors que le camion qui les emportait s'évanouissait dans la nuit.



STOCKS JAPONAIS — Masaharu Furuyama de Yamachi International Ltd. au Canada, dirige la seule firme de sécurité du Canada à faire affaires en stocks japonais. (Photolaser PC)

Un seul secteur d'échange avec la Chine: \$1 milliard

MONTREAL (PC) — Le commerce canado-chinois du matériel de télécommunication pourrait atteindre \$1 milliard au cours des dix prochaines années à condition de trouver des moyens de financement internationaux et concurrentiels.

Telle est la déclaration qu'a faite le vice-président du développement des marchés de Northern Telecom, Walter Bengler.

M. Bengler a reçu huit membres d'une délégation commerciale chinoise qui a visité l'usine de Northern Telecom, mercredi, alors que six autres faisaient une tournée à Spar Aerospace Products.

Selon lui, le développement des affaires avec la Chine pourrait entraîner la création de 700 emplois par an dans son entreprise, outre d'autres emplois chez des entrepreneurs et fournisseurs canadiens.

De son côté M. Jiang Xikui, chef adjoint de la délégation et de la Chinese Appliances Corp., a dit qu'une étude serait effectuée au cours des prochains mois sur les biens et services que le Canada et les Etats-Unis peuvent offrir, et qu'un rapport serait présenté au gouvernement qui décidera de la suite à y accorder.

Les Chinois, a expliqué M. Jiang, sont intéressés à importer des techniques et du matériel. Mais les avantages de la balance commerciale seront un élément très important dans la décision d'acheter au Canada ou aux Etats-Unis.

Il a ajouté que les Chinois étaient particulièrement intéressés à du matériel de téléphone fabriqué chez Northern Telecom.

D'après M. Bengler, son entreprise serait bien placée pour s'accaparer d'une part importante du marché chinois mais, a-t-il fait remarquer, d'autres fabricants de matériel de télécommunications dans le monde sont dans la course.

Woolworth intente une poursuite

NEW YORK (PC) — La compagnie F.W. Woolworth a intenté une poursuite devant la Cour fédérale de New York, mercredi, pour bloquer une offre de Brascan Ltd. de Toronto visant à racheter la première pour \$1,13 milliard.

Woolworth prétend que Brascan a enfreint les règlements fédéraux et d'Etats sur les valeurs mobilières, et usé de renseignements confidentiels.

La compagnie demande que l'on interdise à Brascan d'acquiescer des actions de Woolworth ou d'exercer un contrôle sur cette dernière.

Alcan investit \$100 millions dans sa filiale brésilienne

JONQUIERE (CP) — La filiale brésilienne d'Alcan, Alcan Alumínio do Brasil S.A., agrandira son usine d'électrolyse d'Aratu dans la région de Salvador, au Brésil, dans le but d'augmenter de 30,000 tonnes métriques, sa production annuelle, a annoncé mercredi Alcan Aluminium Limitée.

On estime que les immobilisations nécessaires atteindront l'équivalent de \$100 millions, américains, compte tenu des installations de soutien et de l'inflation.

Alcan Alumínio do Brasil S.A., la plus importante société d'aluminium du Brésil dont les opérations intégrées vont de l'extraction de la bauxite jusqu'aux produits finis, dispose actuellement d'une capacité d'électrolyse de près de 88,000 tonnes. La capacité de la première usine d'électrolyse de la société, située dans l'état de Minas Gerais, sera d'ici peu portée à 60,000 tonnes, les travaux d'expansion tirant à leur fin.

Quant à la seconde usine de la société dans le parc industriel d'Aratu près de Salvador, elle a été ouverte

en 1972. Selon les plans nouvellement approuvés, sa capacité, actuellement de 28,000 tonnes, doit être portée à 58,000 tonnes dès le deuxième semestre de 1981. L'aménagement ultérieur d'installations supplémentaires d'une capacité de 90,000 tonnes, également inscrit dans les plans de la société afin de répondre aux besoins grandissants du marché brésilien, portera la capacité totale de l'usine à 148,000 tonnes.

L'alimentation en électricité sera assurée par la Companhia Hidroelétrica do São Francisco.

Alcan Alumínio do Brasil S.A. est le plus grand transformateur d'aluminium du Brésil et exploite, entre Rio de Janeiro et São Paulo, un très grand laminoir.

L'échange de pétrole avec les E.-U. approuvé

OTTAWA (PC) — L'office national de l'énergie a finalement approuvé l'échange de 350,000 barils de pétrole brut avec les Etats-Unis afin d'atténuer la pénurie d'or noir importé qui touche l'est canadien.

Texaco Canada Ltd. de Toronto et Texaco Inc. de White Plains, N.Y., ont déjà commencé à exporter du brut de l'Ouest canadien vers le Midwest américain, en échange de pétrole en provenance de l'est des Etats-Unis et destiné à l'est canadien.

L'office examine à présent trois autres requêtes qui lui ont été adressées au

début de ce mois. Golden Eagle Canada, de Montréal, a demandé l'autorisation d'échanger 820,000 barils de brut avec Exxon Corp. de New York.

Shell Canada voudrait échanger 400,000 barils avec Continental Oil de Stamford, Conn., et 500,000 barils avec Shell Oil de Houston.

Ces échanges permettraient aux raffineries canadiennes de l'est de reconstituer leurs stocks tout le volume a baissé à la suite des pénuries qui ont commencé en janvier.

L'office national de l'énergie devrait rendre, dans le courant du mois, sa décision concernant les nouvelles demandes.

LA MAZDA GLC: LA QUALITÉ ET LES CARACTÉRISTIQUES D'UNE IMPORTÉE, LE PRIX D'UNE AMÉRICAINE.

Plus de la moitié des sous-compactes vendues au Canada sont des voitures importées. C'est qu'elles sont économiques à l'usage et faciles d'entretien. C'est aussi qu'elles possèdent une caractéristique que les américaines n'ont pas toutes: la qualité de la construction. L'ennui, c'est que les fluctuations du dollar ont eu sur le prix de certaines de ces voitures des conséquences bien connues: elles sont maintenant chères. Cependant, il existe encore une petite voiture japonaise dont le prix est si concurrentiel qu'il mérite qu'on s'y attarde.

La Mazda GLC. Le modèle courant de la Mazda GLC deux portes est la petite voiture à arrière ouvrant la moins chère au Canada. Elle vous permet de vous offrir les qualités et les caractéristiques d'une voiture importée sans devoir en payer le prix.

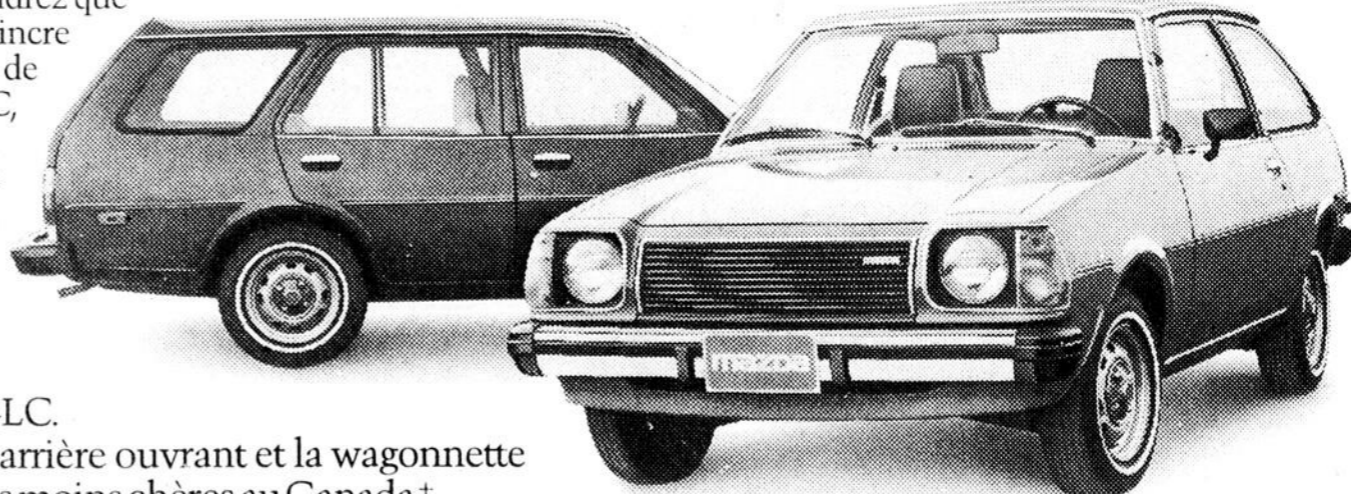
Normalement, les petites voitures américaines devraient coûter moins cher que les importées. Or la Dodge Omni 024, par exemple, coûte plus cher que la Mazda GLC deux portes. En outre, l'Omni ne procure pas l'économie d'essence qu'une petite voiture devrait normalement offrir. Ainsi, la consommation de l'Omni est de 8,4 L/(100 km)^o (54 km/g). C'est beaucoup par rapport à la Mazda GLC qui consomme 6,9 L/(100 km)^o (66 km/g). En fait, la GLC consomme moins d'essence que toutes les voitures construites en Amérique du Nord.

Comparée aux meilleures importées, la Mazda GLC se défend également très bien. La Rabbit de luxe de VW, par exemple, coûte près de \$1 100 de plus que la GLC de luxe. Cette dernière cependant offre en équipement standard des avantages que n'offre pas la Rabbit. Comme des sièges arrière séparés, le déverrouillage électrique du hayon, un lave-glace et un essuie-glace à l'arrière, des vitres teintées, le verrouillage du réservoir et l'odomètre journalier.

Quant à la Honda, le modèle courant de la Civic n'offre qu'un petit moteur de 1 200 cm³ alors que la Mazda GLC est équipée d'un moteur à arbre à came en tête de 1 400 cm³ qui assure de meilleures performances. Pour ce qui est de Datsun, il en existe de nombreux modèles, mais Datsun ne présente pas ce que seul Mazda peut vous offrir: la voiture à arrière ouvrant importée ou la wagonnette la moins chère au Canada.

Quant à Toyota, jetez un simple coup d'oeil sur les prix de ses petites voitures et vous comprendrez.

Vous comprendrez que pour se convaincre des avantages de la Mazda GLC, il suffit de la comparer aux autres petites voitures.



La Mazda GLC. La voiture à arrière ouvrant et la wagonnette importées les moins chères au Canada.

MAZDA

Garage Bouchard & Frères Enr.
762, St-Dominique — JONQUIERE
Tél.: 547-9087

*D'après les chiffres des ventes de 1978. D'après les prix de ventes au détail suggérés par les constructeurs au 19 mars 1979. D'après des essais conformes aux méthodes de Transport Canada pour une Omni 024 à boîte de vitesse à quatre rapports et pour une GLC à arriere ouvrant à boîte de vitesse à quatre rapports. La consommation réelle peut varier et la consommation en ville sera plus élevée en hiver. Pour plus de précisions, consultez le Guide public par Transport Canada. D'après des essais conformes aux méthodes de Transport Canada. La consommation réelle peut varier et la consommation en ville sera plus élevée en hiver. Pour plus de précisions, consultez le Guide public par Transport Canada.

la bourse

toronto

TORONTO (PC) — Les minières et les aurifères ont repris un peu d'allant, jeudi, donnant à la Bourse de Toronto, un certain brillant. L'indice composite avance de 3,51 et termine à 1.467,76. Le marché sera ferme demain, à l'occasion du vendredi saint.

Les miniers remontent de 7,49 à 1.271,80 grâce, en partie, au raffermissement des cours du nickel; les industriels avancent de 1,56 à 1.195,14 tandis que les financiers perdent 3,76 à 1.218,96 et les pétroliers 0,21 à 2.173,72. Signalons une hausse à la hausse de plus de 22 points dans les aurifères.

Enfin, les hausses l'emportent sur les pertes de 189 et 221 titres conservent leurs positions du jour précédent. En gros, 3,39 millions d'actions ont changé de mains à la séance et, au marché des options, 2.588 contrats ont été conclus.

Valeurs Vtes. Haut Bas Fer. Ch. Net.

A à B				
Abacus	2997	223	215	223 +2
Abitibi	1950	171	171	171
ActionTr	8300	86	86	86
Alcan	150	16	16	16
AlcanSec	1900	16	16	16
AlcanInd	2000	7	7	7
AlcanP	2000	7	7	7
AlcanS	2000	7	7	7
AlcanT	2000	7	7	7
AlcanU	2000	7	7	7
AlcanV	2000	7	7	7
AlcanW	2000	7	7	7
AlcanX	2000	7	7	7
AlcanY	2000	7	7	7
AlcanZ	2000	7	7	7
AlcanAA	2000	7	7	7
AlcanAB	2000	7	7	7
AlcanAC	2000	7	7	7
AlcanAD	2000	7	7	7
AlcanAE	2000	7	7	7
AlcanAF	2000	7	7	7
AlcanAG	2000	7	7	7
AlcanAH	2000	7	7	7
AlcanAI	2000	7	7	7
AlcanAJ	2000	7	7	7
AlcanAK	2000	7	7	7
AlcanAL	2000	7	7	7
AlcanAM	2000	7	7	7
AlcanAN	2000	7	7	7
AlcanAO	2000	7	7	7
AlcanAP	2000	7	7	7
AlcanAQ	2000	7	7	7
AlcanAR	2000	7	7	7
AlcanAS	2000	7	7	7
AlcanAT	2000	7	7	7
AlcanAU	2000	7	7	7
AlcanAV	2000	7	7	7
AlcanAW	2000	7	7	7
AlcanAX	2000	7	7	7
AlcanAY	2000	7	7	7
AlcanAZ	2000	7	7	7
AlcanAA	2000	7	7	7
AlcanAB	2000	7	7	7
AlcanAC	2000	7	7	7
AlcanAD	2000	7	7	7
AlcanAE	2000	7	7	7
AlcanAF	2000	7	7	7
AlcanAG	2000	7	7	7
AlcanAH	2000	7	7	7
AlcanAI	2000	7	7	7
AlcanAJ	2000	7	7	7
AlcanAK	2000	7	7	7
AlcanAL	2000	7	7	7
AlcanAM	2000	7	7	7
AlcanAN	2000	7	7	7
AlcanAO	2000	7	7	7
AlcanAP	2000	7	7	7
AlcanAQ	2000	7	7	7
AlcanAR	2000	7	7	7
AlcanAS	2000	7	7	7
AlcanAT	2000	7	7	7
AlcanAU	2000	7	7	7
AlcanAV	2000	7	7	7
AlcanAW	2000	7	7	7
AlcanAX	2000	7	7	7
AlcanAY	2000	7	7	7
AlcanAZ	2000	7	7	7
AlcanAA	2000	7	7	7
AlcanAB	2000	7	7	7
AlcanAC	2000	7	7	7
AlcanAD	2000	7	7	7
AlcanAE	2000	7	7	7
AlcanAF	2000	7	7	7
AlcanAG	2000	7	7	7
AlcanAH	2000	7	7	7
AlcanAI	2000	7	7	7
AlcanAJ	2000	7	7	7
AlcanAK	2000	7	7	7
AlcanAL	2000	7	7	7
AlcanAM	2000	7	7	7
AlcanAN	2000	7	7	7
AlcanAO	2000	7	7	7
AlcanAP	2000	7	7	7
AlcanAQ	2000	7	7	7
AlcanAR	2000	7	7	7
AlcanAS	2000	7	7	7
AlcanAT	2000	7	7	7
AlcanAU	2000	7	7	7
AlcanAV	2000	7	7	7
AlcanAW	2000	7	7	7
AlcanAX	2000	7	7	7
AlcanAY	2000	7	7	7
AlcanAZ	2000	7	7	7
AlcanAA	2000	7	7	7
AlcanAB	2000	7	7	7
AlcanAC	2000	7	7	7
AlcanAD	2000	7	7	7
AlcanAE	2000	7	7	7
AlcanAF	2000	7	7	7
AlcanAG	2000	7	7	7
AlcanAH	2000	7	7	7
AlcanAI	2000	7	7	7
AlcanAJ	2000	7	7	7
AlcanAK	2000	7	7	7
AlcanAL	2000	7	7	7
AlcanAM	2000	7	7	7
AlcanAN	2000	7	7	7
AlcanAO	2000	7	7	7
AlcanAP	2000	7	7	7
AlcanAQ	2000	7	7	7
AlcanAR	2000	7	7	7
AlcanAS	2000	7	7	7
AlcanAT	2000	7	7	7
AlcanAU	2000	7	7	7
AlcanAV	2000	7	7	7
AlcanAW	2000	7	7	7
AlcanAX	2000	7	7	7
AlcanAY	2000	7	7	7
AlcanAZ	2000	7	7	7
AlcanAA	2000	7	7	7
AlcanAB	2000	7	7	7
AlcanAC	2000	7	7	7
AlcanAD	2000	7	7	7
AlcanAE	2000	7	7	7
AlcanAF	2000	7	7	7
AlcanAG	2000	7	7	7
AlcanAH	2000	7	7	7
AlcanAI	2000	7	7	7
AlcanAJ	2000	7	7	7
AlcanAK	2000	7	7	7
AlcanAL	2000	7	7	7
AlcanAM	2000	7	7	7
AlcanAN	2000	7	7	7
AlcanAO	2000	7	7	7
AlcanAP	2000	7	7	7
AlcanAQ	2000	7	7	7
AlcanAR	2000	7	7	7
AlcanAS	2000	7	7	7
AlcanAT	2000	7	7	7
AlcanAU	2000	7	7	7
AlcanAV	2000	7	7	7
AlcanAW	2000	7	7	7
AlcanAX	2000	7	7	7
AlcanAY	2000	7	7	7
AlcanAZ	2000	7	7	7
AlcanAA	2000	7	7	7
AlcanAB	2000	7	7	7
AlcanAC	2000	7	7	7
AlcanAD	2000	7	7	7
AlcanAE	2000	7	7	7
AlcanAF	2000	7	7	7
AlcanAG	2000	7	7	7
AlcanAH	2000	7	7	7
AlcanAI	2000	7	7	7
AlcanAJ	2000	7	7	7
AlcanAK	2000	7	7	7
AlcanAL	2000	7	7	7
AlcanAM	2000	7	7	7
AlcanAN	2000	7	7	7
AlcanAO	2000	7	7	7
AlcanAP	2000	7	7	7
AlcanAQ	2000	7	7	7
AlcanAR	2000	7	7	7
AlcanAS	2000	7	7	7
AlcanAT	2000	7	7	7
AlcanAU	2000	7	7	7
AlcanAV	2000	7	7	7
AlcanAW	2000	7	7	7
AlcanAX	2000	7	7	7
AlcanAY	2000	7	7	7
AlcanAZ	2000	7	7	7
AlcanAA	2000	7	7	7
AlcanAB	2000	7	7	7
AlcanAC	2000	7	7	7
AlcanAD	2000	7	7	7
AlcanAE	2000	7	7	7
AlcanAF	2000	7	7	7
AlcanAG	2000	7	7	7
AlcanAH	2000	7	7	7
AlcanAI	2000	7	7	7
AlcanAJ	2000	7	7	7
AlcanAK	2000	7	7	7
AlcanAL	2000	7	7	7
AlcanAM	2000	7	7	7
AlcanAN	2000	7	7	7
AlcanAO	2000	7	7	7
AlcanAP	2000	7	7	7
AlcanAQ	2000	7	7	7
AlcanAR	2000	7	7	7
AlcanAS	2000	7	7	7
AlcanAT	2000	7	7	7
AlcanAU	2000	7	7	7
AlcanAV	2000	7	7	7
AlcanAW	2000	7	7	7
AlcanAX	2000	7	7	7
AlcanAY	2000	7	7	7
AlcanAZ	2000	7	7	7
AlcanAA	2000	7	7	7
AlcanAB	2000	7	7	7
AlcanAC	2000	7	7	7
AlcanAD	2000	7	7	7
AlcanAE	2000	7	7	7
AlcanAF	2000	7	7	7
AlcanAG	2000	7	7	7
AlcanAH	2000	7	7	7
AlcanAI	2000	7	7	7
AlcanAJ	2000	7	7	7
AlcanAK	2000	7	7	7
AlcanAL	2000	7	7	7
AlcanAM	2000	7	7	7
AlcanAN	2000	7	7	7
AlcanAO	2000	7	7	7
AlcanAP	2000	7	7	7
AlcanAQ	2000	7	7	7
AlcanAR	2000	7	7	7
AlcanAS	2000	7	7	7
AlcanAT	2000	7	7	7
AlcanAU	2000	7	7	7
AlcanAV	2000	7	7	7
AlcanAW	2000	7	7	7
AlcanAX	2000	7	7	7
AlcanAY	2000	7	7	7
AlcanAZ	2000	7	7	7
AlcanAA	2000	7	7	7
AlcanAB	2000	7	7	7
AlcanAC	2000	7	7	7
AlcanAD	2000	7	7	7
AlcanAE	2000	7	7	7
AlcanAF	2000	7	7	7
AlcanAG	2000	7	7	7
AlcanAH	2000	7	7	7
AlcanAI	2000	7	7	7
AlcanAJ	2000	7	7	7
AlcanAK	2000	7	7	7
AlcanAL	2000	7	7	7
AlcanAM	2000	7	7	7
AlcanAN	2000	7	7	7
AlcanAO	2000	7	7	7
AlcanAP	2000	7	7	7
AlcanAQ	2000	7	7	7
AlcanAR	2000	7	7	7
AlcanAS	2000	7	7	7
AlcanAT	2000	7	7	7
AlcanAU	2000	7	7	7
AlcanAV	2000	7	7	7
AlcanAW	2000	7	7	7
AlcanAX	2000	7	7	7
AlcanAY	2000	7	7	7
AlcanAZ	2000	7	7	7
AlcanAA	2000	7	7	7
AlcanAB	2000	7	7	7
AlcanAC	2000	7	7	7
AlcanAD	2000	7	7	7
AlcanAE	2000	7	7	7
AlcanAF	2000	7	7	7
AlcanAG	2000	7	7	7
AlcanAH	2000	7	7	7
AlcanAI	2000	7	7	7
AlcanAJ	2000	7	7	7
AlcanAK	2000	7	7	7
AlcanAL	2000	7	7	7
AlcanAM	2000	7	7	7
AlcanAN	2000	7	7	7
AlcanAO	2000	7	7	7
AlcanAP	2000	7	7	7
AlcanAQ	2000	7	7	7
AlcanAR	2000	7	7	7
AlcanAS	2000	7	7	7
AlcanAT	2000	7	7	7
AlcanAU	2000	7	7	7
AlcanAV	2000	7	7	7
AlcanAW	2000	7	7	7
AlcanAX	2000	7	7	7
AlcanAY	2000	7	7	7
AlcanAZ	2000	7	7	7
AlcanAA	2000	7	7	7
AlcanAB	2000	7	7	7
AlcanAC	2000	7	7	7
AlcanAD	2000	7	7	7
AlcanAE	2000	7	7	7
AlcanAF	2000	7	7	7
AlcanAG	2000	7	7	7
AlcanAH	2000	7	7	7
AlcanAI	2000	7	7	7
AlcanAJ	2000	7	7	7
AlcanAK	2000	7	7	7
AlcanAL	2000	7	7	7
AlcanAM	2000	7	7	7
AlcanAN	2000	7	7	7
AlcanAO	2000	7	7	7
AlcanAP	2000	7	7	7
AlcanAQ	2000	7	7	7
AlcanAR	2000	7	7	7
AlcanAS	2000	7	7	7
AlcanAT	2000	7	7	7
AlcanAU	2000	7	7	7
AlcanAV	2000	7	7	7
AlcanAW	2000	7	7	7
AlcanAX	2000	7	7	7
AlcanAY	2000	7	7	7
AlcanAZ	2000	7	7	7
AlcanAA	2000	7	7	7
AlcanAB	2000	7	7	7</

horaire

CJPM

VENDREDI, 13 AVRIL

9.30 Fanfan Dédé
10.00 Les Satellites
10.15 Dessins animés
10.30 A votre service
10.45 Bonjour madame
11.30 Du coq à l'âne
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 A vous de jouer
13.00 Personnalité
13.30 Cinéma: "Golgotha"
15.30 Dessins animés
16.00 Le monde de monsieur Tranquille

16.30 Les Tannants
17.30 Parle parle, jase jase
18.30 Studio Six
19.00 Faut le faire
19.30 Patrick et Renée
20.00 Médecin d'aujourd'hui
21.00 Les annués de Marie
21.30 Découverte du Québec
22.00 Région 02
22.20 La Corne d'abondance
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition
23.10 En fin de soirée: "La Bible"

10.00 Patof voyage
10.30 Les cadets de la forêt
11.00 Les Satellites
11.30 Goldorak
12.00 Samedi midi
14.00 Les 15-20
15.00 Samedi sports
15.30 Télé-revue
16.00 D'une politique à l'autre
17.00 Et ça tourne
18.00 Les grands spectacles:

SAMEDI, 14 AVRIL

"Les dix commandements"
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition
23.10 En fin de soirée:
Ciné-nuit:
"Le retour de la Panthère rose"
"Justice sauvage"
"Tony le Sicilien"
"Le sang des vierges"

CKRS

VENDREDI, 13 AVRIL

8.30 Les travaux d'Hercule Johnson
9.00 En mouvement
9.15 Les cent tours de Centour
9.30 Passe-Partout
10.00 La boîte à lettres
10.15 Virginie
10.30 Magazine-express
11.00 Bonjour, comment mangez-vous?
11.30 Au milieu du jour
12.30 Croix de chemin
13.31 Téléjournal
13.36 Femme d'aujourd'hui
14.31 Chemin de croix à Jérusalem
15.31 Baseball: "Kansas City à Toronto"
18.00 A communiquer
20.00 Jésus de Nazareth

(3ème partie)
22.30 Téléjournal national et international
22.46 Nouvelles du sport
23.00 Cinéma:
"Ennemis comme avant"
02.15 Ciné-nuit:
"Il habita parmi nous"
HORAIRE EN CAS DE PLUIE:
15.31 Fanfrêche
16.00 Bobino
16.30 Es-tu d'accord?
17.00 Cinéma de 5 heures
Au fil de l'actualité
(2ème édition)
18.48 Téléjournal national
18.53 Actualités régionales
19.00 A communiquer

SAMEDI, 14 AVRIL 1979

8.30 Passe-Partout
9.00 Le petit castor
9.30 Les aventures de Pinocchio
10.00 A communiquer
10.30 Harold Lloyd
11.00 Lassie
11.30 Téléjeans
12.00 La semaine parlementaire
13.00 Baseball des Expos: "Chicago à Montréal"
16.00 Défi
16.30 Le francophonissime

17.00 Au-delà du réel
17.55 Parade de mode
18.00 The Lawrence Welk Show
19.00 La Femme bionique
20.00 Jamais deux sans toi
20.30 Les grands films:
"Conrack"
22.30 Téléjournal
22.46 Nouvelles du sport
23.01 Cinéma:
"Journal d'un prétre ouvrier"
00.30 Ciné-nuit:
"Les fruits amers"

HORAIRE EN CAS DE PLUIE:
13.00 Ciné-soitil:
"A communiquer"

CBJET

(5)

VENDREDI, 13 AVRIL

9.30 A Thought for Today
9.35 CBC 5 Good Morning
9.45 The Friendly Giant
10.00 Camera Twelve
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 CBC 6 Good Afternoon
12.00 Coronation Street
12.30 Search for Tomorrow
14.00 The Edge of Night
14.30 Take 30
15.00 Sherlock Holmes

15.30 Major League Baseball
18.00 The City at Six
19.00 The Mary Tyler Moore Show (Repeat)
19.30 In the Public Eye
20.00 All in the Family
20.30 Front Page Challenge
21.00 Search for the Stars
22.00 The Two Ronnies
22.30 The Goodies
23.00 The National
23.27 The City Tonight
23.45 Paper Chase

10.30 Sesame Street
11.30 Reach for the Top
12.00 Boy Dominic
12.30 Mr. Chips
13.00 Sportsweekend
"Major League Baseball '79" - "The Master"
18.00 CBC Saturday Evening News
18.30 Quebec Report -

SAMEDI, 14 AVRIL 1979

Response
19.00 The Mary Tyler Moore Hour
20.00 Stanley Cup Hockey
23.00 The National
23.15 Provincial Affairs
23.21 The City Tonight
23.37 Saturday Night Movie: "Godspell"

CJBR

(3)

VENDREDI, 13 AVRIL

9.00 En mouvement
9.15 100 tours de Centour
9.30 Passe-Partout
10.00 Boîte à lettres
10.15 Virginie
10.30 Magazine-express
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Les Pierrafeu
12.00 Le prince noir
12.30 Croix de chemin
13.30 Téléjournal
13.35 Femme d'aujourd'hui
14.30 Chemin de croix à Jérusalem
15.30 Baseball: "Kansas City à Toronto"
18.00 Ce soir national

18.05 Ce soir régional
18.15 Nouvelles du sport (réseau)
18.21 Film (à communiquer)
18.30 Le petit enfant du désert
19.00 A communiquer
19.30 Bonjour, comment mangez-vous?
20.00 Jésus de Nazareth (3ème partie)
22.30 Téléjournal
22.46 Nouvelles du sport
23.00 Le saint suaire
00.00 Cinéma:
"Ennemis comme avant"
02.15 Ciné-nuit:
"Il habita parmi nous"

8.30 Passe-Partout
9.00 Le petit castor
9.30 Les aventures de Pinocchio
10.00 A communiquer
10.30 Héros du samedi
11.30 Téléjeans
12.00 Semaine parlementaire
13.00 Baseball des Expos: "Chicago à Montréal"
16.00 Défi
16.30 Le francophonissime
17.00 Bagatelle

SAMEDI, 14 AVRIL

18.00 Hebdo samedi
19.00 La Femme bionique
20.00 Jamais deux sans toi
20.30 Les grands films:
"Conrack"
22.30 Téléjournal
22.47 Nouvelles du sport
23.00 Cinéma:
"Le Journal d'un prétre ouvrier"
01.00 Ciné-nuit:
"Les fruits amers"

WEZF

(7)

VENDREDI, 13 AVRIL

6.00 Good Morning Jesus
7.00 Good Morning America
9.00 PTL Club
11.00 Laverne and Shirley
11.30 Family Feud
12.00 \$20,000 Pyramid
12.30 Ryan's Hope
13.00 All my Children
14.00 One Life to Live
15.00 General Hospital
16.00 The Edge of Night

16.30 The Merv Griffin Show
18.00 World News Tonight
18.30 Hollywood Squares
19.00 The Andy Griffith Show
19.30 Bewitched
20.00 Family
21.00 Friday Night Movie: "Like Normal People"
23.00 The Mary Tyler Moore Show
23.30 Baretta

7.00 Korg, 70,000 B.C.
7.30 Vegetable Soup
8.00 Scooby All-Stars
Laff-A-Lympics
9.30 Challenge of the Superfriends
11.00 Fang Face
11.30 The All New Pink Panther Show
12.00 Week-End Special
12.30 American Bandstand
13.30 This Week in Baseball
14.00 Red Sox Baseball:

SAMEDI, 14 AVRIL

"Boston vs Cleveland"
17.00 Wide World of Sports
18.30 Sha Na Na
19.00 Green Acres
19.30 Loser Take All
20.00 Easter Bunny is Coming to Town
21.00 Love Boat
22.00 Fantasy Island
23.00 Week-End News
23.15 Hee Haw Honeyes
23.45 Wild, Wild, West

CFCF

(11)

VENDREDI, 13 AVRIL

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking?
10.00 The New Ed Allen Show
10.30 Definition
11.00 The Community
11.30 Rocket Robin Hood
12.00 The Flintstones
12.30 Street Talk
13.00 McGowan and Co.
13.30 The Alan Hamel Show
14.30 Another World
16.00 The Mad Dash
16.30 The Family Feud

17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 Special: The Easter Bunny is Coming to Town
19.30 Circus
20.00 Different Strokes
20.30 Hello Larry
21.00 The Dukes of Hazzard
22.00 The Rockford Files
22.58 Loto-Québec
23.01 CTV National News
23.21 Pulse
00.00 The Twelve Midnight Movie:
"Quo Vadis?"

6.00 University of the Air
7.00 Let's Go
7.30 George
8.00 Barbapapa
8.30 Kum Kum
9.00 Rocket Robin Hood
10.00 Oceans Alive
10.30 Kidstuff
11.30 Battle of the Planets
12.00 Bugs Bunny/
Roadrunner Show
13.00 Saturday at the Movies: "Easter Parade"
15.00 The Six Million Dollar Man
16.00 Wide World of Sports

SAMEDI, 14 AVRIL

18.00 Oral Roberts Easter Special
19.00 The Easter Bunny is Coming to Town
20.00 Academy Performance: "The Prisoner of Second Avenue"
22.00 Muskebec
23.00 The Editors
23.30 The National News
23.50 Pulse
00.15 The Twelve Midnight Movie:
Programme double:
"Hard Times" - "The Odd Couple"

TELEVISION COMMUNAUTAIRE

(13)

VENDREDI, 13 AVRIL

8.15 Entre nous
8.45 Câblo-guide
10.00 Cercle de presse
11.45 Câblo-guide
12.00 Entre nous
14.00 Assemblée nationale

(Reprise)
17.30 Entre nous
18.00 Câblo-guide
19.30 Assemblée nationale
21.00 La vie municipale de Chicoutimi

8.15 Entre nous
8.45 Câblo-guide
9.15 Sobriété, un art de vivre
10.30 Assemblée nationale (Reprise)
12.00 Entre nous

SAMEDI, 14 AVRIL

12.30 Câblo-guide
14.00 Conseil de ville de Jonquières ou Chicoutimi
17.30 Entre nous
18.00 Câblo-guide
19.00 Cercle de presse

RADIO-QUEBEC

(8)

VENDREDI, 13 AVRIL

13.00 Période de questions - A l'Assemblée nationale
14.00 Manger comme du monde
14.30 Laissez-passer - La Guinée-Bissau
15.30 Sabillard - Magazine culturel
16.00 Les enfants des normes - Dernière de huit
18.00 La vie parlementaire dans la vieille capitale
19.30 Ciné-ventredi - La planète sauvage
21.30 Studio 1 - Talk Show

SAMEDI, 14 AVRIL 1979

13.00 La vie parlementaire dans la Vieille Capitale
14.00 Ciné-ventredi - La planète sauvage
16.00 Studio 1 - Talk-Show
18.30 Les apprentis-cuisiniers - L'eau
19.00 L'apocalypse des animaux - Une mémoire d'éphant
20.00 Musiques d'ici et d'ailleurs - Dizzie Gillespie and concert
21.00 Visage - Marie-Claire Blais
22.00 Saviez-vous que - La bicyclette



SUR LE CANAL 13 COMMUNAUTAIRE
VENDREDI, 13 AVRIL 1979
LA VIE MUNICIPALE DE CHICOUTIMI
Une semaine, la conférence du maire Henri Girard ou d'un conseiller, accompagnée des invités municipaux appropriés, sera à l'horaire.
La semaine suivante, l'émission pourra être consacrée à un service afin d'expliquer à la population le travail effectué, le rôle ou les activités de ce service.
DIFFUSION: dimanche à 12h30, lundi à 13h30, vendredi à 21h00.
Tél.: 545-1112
Disponibilité des services à Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquières



CHOCOLAT — La jeune Jo Booth de Toronto, âgée de deux ans, semble se demander si elle réussira à manger cet "oeuf de Pâques" d'un poids de cinq livres et dont le volume apparent est plus gros que sa personne. (Photolaser PC)

Dans Jean-Talon

Le PLQ intensifie la lutte

QUEBEC (PC) — Les Libéraux provinciaux ont intensifié leur lutte électorale afin de conserver le district de Jean-Talon lors des élections complémentaires du 30 avril prochain. D'une part, ils ont publiquement dénoncé la liste des électeurs, "inadéquate" selon eux parce qu'elle contiendrait plus de 2,000 noms de personnes qui ne devraient pas avoir le droit de vote.

Au député Rondeau

Cinq mois de prison et une amende de \$5,600

GRANBY (PC) — Le député indépendant Gilbert Rondeau a été condamné jeudi à purger une peine de cinq mois de prison et à verser des amendes totalisant \$5,600, après avoir reconnu sa culpabilité à 14 accusations portant sur des fraudes.

Rondeau, âgé de 50 ans, avait reconnu neuf fraudes et cinq conspirations relatives à une somme de \$36,079.95 soustraite à la Commission d'assurance-chômage. La poursuite avait retiré 24 autres accusations.

Les procureurs de Rondeau ont tenté, à la dernière minute hier, de modifier le plaidoyer de leur client qui désirait protester maintenant de son innocence, mais le juge Gérard Normandin a refusé ce changement de venue.

cinéma

<p>ALMA</p> <p>Cinéma Alma</p> <p>Du 13 au 19 avril inclusivement: "La malédiction de la Panthère Rose" - "La revanche d'un homme nommé Cheval".</p>	<p>Cinéma Cartier</p> <p>Du 13 au 19 avril inclusivement: "Qui chauffe le lit de ma femme?" - "Les nuits brûlantes de Linda".</p>	<p>JONQUIERE</p> <p>Cinéma Bellevue</p> <p>Du 13 au 19 avril inclusivement: "Château de rêves" - "Les 7 cités d'Atlantis".</p>
<p>Cinéma Canadien</p> <p>Du 13 au 19 avril inclusivement: "Château de rêves" - "Les 7 cités d'Atlantis".</p>	<p>Royaume 1</p> <p>Du 13 au 19 avril inclusivement: "Jamais, je ne t'ai promis un jardin de roses" - "Le chasseur de chez Maxim's".</p>	<p>Cinéma Centre</p> <p>Du 13 au 19 avril inclusivement: "La malédiction de la Panthère Rose" - Plus 2ième film.</p>
<p>BAGOTVILLE</p> <p>Cinéma Saguenay</p> <p>Du 13 au 19 avril inclusivement: "La malédiction de la Panthère Rose" - Plus 2ième film.</p>	<p>Royaume 2</p> <p>Du 13 au 19 avril inclusivement: "La malédiction de la Panthère Rose" - Plus 2ième film.</p>	<p>Cinéma Elysée</p> <p>Du 13 au 19 avril inclusivement: "Qui chauffe le lit de ma femme" - "Les nuits brûlantes de Linda".</p>
<p>CHICOUTIMI</p> <p>Cinéma Capitol</p> <p>Du 13 au 19 avril inclusivement: "Château de rêves" - "Les 7 cités d'Atlantis".</p>	<p>Royaume 3</p> <p>Du 13 au 19 avril inclusivement: "Vas-y maman" - "Le juge Fayard dit "Le Shérif".</p>	<p>MISTASSINI</p> <p>Cinéma Orphéon</p> <p>Du 13 au 19 avril inclusivement: "Jamais, je ne t'ai</p>

Patinodrome

338, des Saguenéens, Chicoutimi, 545-4206

Viens CHAUSSER tes pieds dans la PROPRETE

Au magnifique PATINODROME VENDREDI:

Admission: \$3.00
Location de patins: \$0.50

SOIREE POPULAIRE (19h00 à 00h30)

CONCOURS CUMULATIF (Patinneur chanceux \$50.00 et plus à gagner)

élections fédérales

NOW SHOWING
BACK BY POPULAR DEMAND
P M TRUDEAU
AND ROSS MILNE



DEMANDE GENERALE — Le premier ministre Trudeau entouré de nombreuses personnes a visité hier le centre commercial de Brampton, Ontario, et en a profité

pour annoncer la prolongation du programme fédéral visant à assurer aux propriétaires de maisons et résidences une meilleure isolation de leur habitation.

(Photolaser PC)

Inflation

Trudeau rassure les Torontois

par Claude Papineau

TORONTO (PC) — Le premier ministre Trudeau estime qu'il ne faut pas s'inquiéter outre mesure de la dernière hausse mensuelle de 1.2 pour cent du coût de la vie, parce que, a-t-il dit, l'indice des prix à la consommation calculé sur une base annuelle est demeuré stable à 9.2 pour cent, le mois dernier.

C'est le taux annuel d'accroissement de l'inflation qui est important, et non les variations mensuelles, qui ont sans doute marqué de légères hausses, mois après mois, au cours des 150 dernières années, a-t-il déclaré hier à Toronto, alors qu'il était invité à commenter les dernières données de Statistique Canada.

Le chef libéral a souligné que le mois dernier, l'indice du prix des aliments avait une fois de plus empêché une diminution du coût de la vie.

Dollar canadien

La situation devrait toutefois s'améliorer dans le secteur alimentaire, a ajouté M. Trudeau, expliquant d'une part que le redressement du dollar canadien permettra de ralentir la hausse du prix des aliments importés.

Si le prix de la viande est si élevé, a-t-il ajouté, c'est que le prix des aliments avait considérablement baissé en 1976, forçant les éleveurs à se débarrasser de leurs troupeaux.

En raison notamment des politi-

ques de stabilisation des prix et des revenus du gouvernement fédéral, les producteurs peuvent maintenant reconstituer leur cheptel, ce qui aura une répercussion favorable pour les consommateurs, a dit M. Trudeau.

Enfin, a affirmé le chef libéral, les prix élevés que nous connaissons dans le secteur alimentaire sont attribuables à de mauvaises conditions climatiques — inondations et sécheresses — qui ont prévalu à l'étranger et l'on peut se réjouir maintenant d'un climat plus favorable.

M. Trudeau faisait campagne hier dans la région de Toronto, en vue de l'élection du 22 mai prochain; il passe le week-end pascal à Ottawa.

Au Québec

Le leader du PPC invite les électeurs à voter du "bon bord"

MONTREAL (PC) — Au cours d'une incursion dans le centre-ville de Montréal, le chef du Parti conservateur, M. Joe Clark, a reproché aux libéraux de tenir deux discours différents dans cette campagne électorale en le présentant comme l'ennemi numéro un au Québec, tandis que M. Trudeau répète au Canada anglais que c'est de René Lévesque dont il faut se méfier.

"M. Trudeau mène une drôle de campagne", a-t-il affirmé devant plus de 1,000 personnes qui s'étaient rendues au sous-sol de l'église St-Denis pour manger des fèves ou de la tourtière et entendre le chef du Parti progressiste-conservateur. "Il m'attaque comme si j'étais le premier ministre... et ce sera bientôt vrai. André Ouellet affirme au Québec que c'est moi l'ennemi tandis que M. Trudeau dit dans les autres provinces que c'est René Lévesque".

Le leader tory faisait référence notamment à un article publié dans un quotidien montréalais selon lequel M. Ouellet, l'organisateur du Parti libéral au Québec, a demandé à ses candidats de modérer leurs attaques contre le Parti québécois et de concentrer leur tir sur le parti d'opposition à Ottawa.

Au cours de son allocution, M. Clark a traité brièvement du thème de l'unité nationale. Il a affirmé qu'il n'y a qu'une seule façon d'aborder cette question c'est de respecter les différences qui existent entre les régions du pays et de travailler de concert avec les premiers ministres provinciaux plutôt que de rechercher continuellement la bagarre.

Il a réitéré la position de son parti durant cette campagne, c'est-à-dire que le maintien du Canada passe

par la relance de l'économie canadienne et québécoise.

M. Clark a invité une fois de plus les électeurs québécois à voter "du bon bord" et à se joindre au reste du pays qui se prépare, selon lui, à porter son parti au pouvoir d'une façon majoritaire. "La Trudeau folle, c'est assez, ensemble nous pouvons gagner un pays", a-t-il lancé à la fin de son discours.

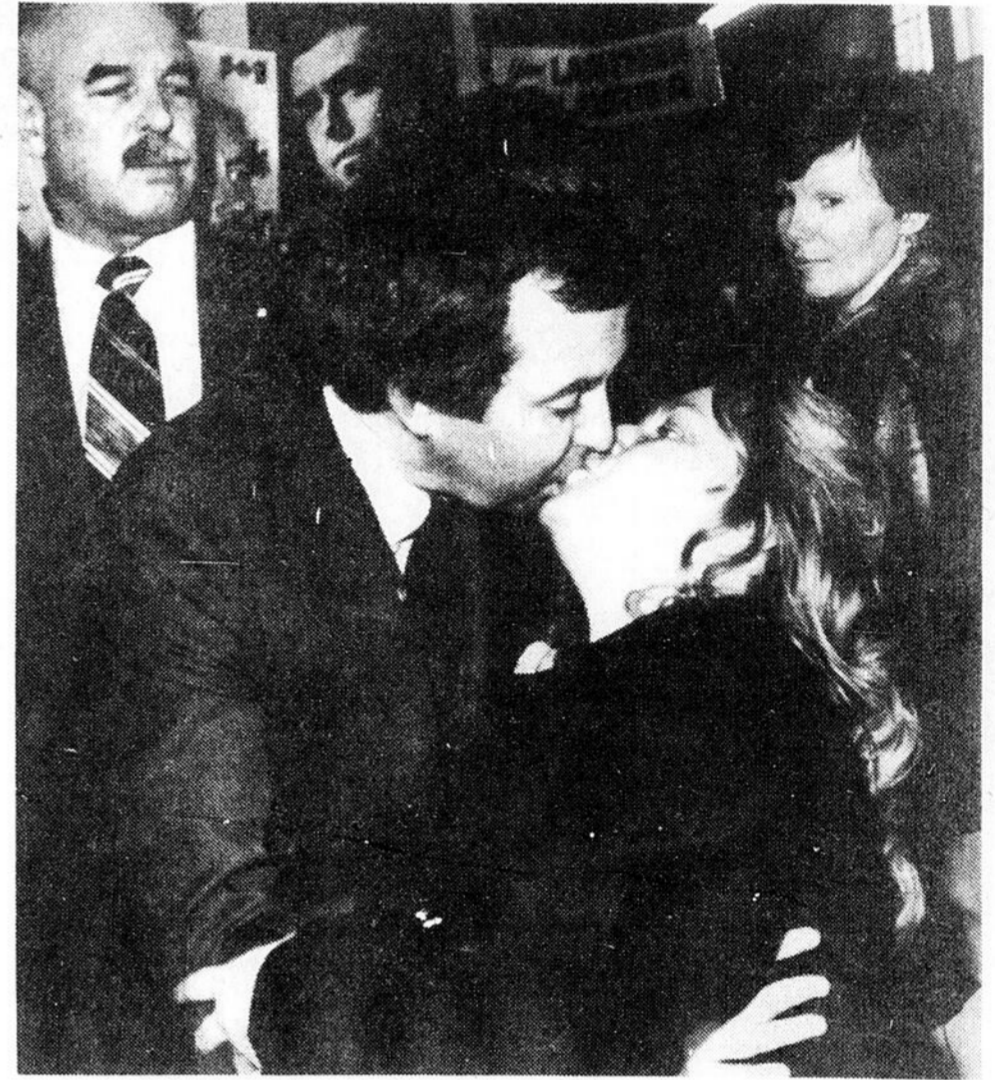
La journée d'hier avait clairement été conçue comme une démonstration de force pour les conservateurs qui n'ont jamais réussi à faire élire plus de trois députés au Québec.

En ce jeudi de Pâques, le sous-sol de l'église St-Denis était rempli à pleine capacité et il y régnait une

atmosphère surchauffée.

Les candidats conservateurs de la région montréalaise et même le député de Joliette, M. Roch La Salle, participaient à ce dîner à \$3 le couvert.

En prenant place sur la tribune, M. Clark a d'ailleurs déclaré que cela démontre bien que "le Parti conservateur est fort au Québec".



"CLARKOMANIE" — Le leader du PPC, Joe Clark, a emprunté hier sous la mitraille des photographes un moyen qui n'est pas sans rappeler celui utilisé par le premier ministre du Canada. Devant le regard placide d'un agent de la GRC et le regard à tout le moins étonné d'une partisane, le chef tory a donné hier un "bécot de circonstance" à une élève de la banlieue de Montréal.

(Photolaser PC)



JEUNE ELECTEUR — Dans sa tournée électorale, le leader du NPD ne néglige aucun électeur, y compris les futurs électeurs. Ainsi hier, a-t-il échangé quelques

mots avec Kyle Cowan en attendant de rencontrer les travailleurs de la Cie Spark Plug of Canada.

(Photolaser PC)

Dans sa tournée Roy ne néglige aucun appui

SHAWINIGAN (PC) — Visiblement satisfait de la forme d'appui du premier ministre Levesque, le chef du Crédit social, M. Fabien Roy, a fortement invité, hier, à Shawinigan, les leaders des autres partis provinciaux, MM. Claude Ryan et Rodrigue Biron, à accorder aussi leur encouragement aux créditistes dans la lutte électorale.

De passage à Shawinigan, où il a présenté le candidat de Saint-Maurice, M. Pierre-André Hamel, et rencontré privément ses organisateurs de la région, M. Roy a dit que l'enjeu de cette campagne électorale est trop important pour ne pas se serrer les coudes devant "un M. Trudeau qui fait campagne sur le dos des provinces et du Québec en particulier".

En favorisant publique-

ment le Crédit social, le chef libéral, M. Ryan, aurait alors l'occasion de démontrer vraiment que son parti est autre chose qu'une "filiale" du Parti libéral fédéral, a dit le leader créditiste.

Quant à M. Biron et l'Union nationale, il serait logique qu'ils appuient aussi le Crédit social qui, comme le parti fondé par M. Duplessis, met davantage l'accent sur l'autonomie du Québec et des provinces dans son programme politique.


C'était la deuxième fois depuis qu'il a pris la tête des créditistes fédéraux que M. Roy lançait un appel à tous les Québécois en faveur de son parti. Même si le chef créditiste n'est pas surpris de "l'alliance" officielle du PQ dans cette campagne électorale, il s'en réjouit grandement.

VEN. à JEU.
13-14-15-16-17-18-19-

POUR TOUS

Elle a su conquérir les foules jusqu'au jour où son existence fut bouleversée par une chute tragique!

Ensemble, ils ont atteint le sommet au travers des yeux de l'amour!



Le récit d'un amour et d'un courage extraordinaire

CHÂTEAU DE RÊVES

Production JOHN KEMENY Version Française de "ICE CASTLES"

ROBBY BENSON LYNN-HOLLY JOHNSON

Les 7 CÎTES de L'ATLANTIS

2 films-concours!

Capitol et Place du Royaume: Ouvert dimanche et lundi en matinée et soirée

Elle a su conquérir les foules jusqu'au jour où son existence fut bouleversée par une chute tragique!

Ensemble, ils ont atteint le sommet au travers des yeux de l'amour!



Le récit d'un amour et d'un courage extraordinaire

CHÂTEAU DE RÊVES

Production JOHN KEMENY Version Française de "ICE CASTLES"

ROBBY BENSON LYNN-HOLLY JOHNSON

NE TOUCHEZ PAS A MON GAZON

capitol bellevue

LES CINÉMAS FRANCE FILM

L'Invincible 'Inspecteur Clouseau' est de retour!...

Dans la Comédie la plus Drôle, la plus 'Crampante', la plus Folle Jamais...

CETTE FOIS IL FONCE, CERTAINS DIRONT QU'IL DÉFONCE, MAIS PARTOUT IL ENFONCE TOUT! ...sans le vouloir évidemment.

Peter Sellers

Nouveau **LA MALE DITION DE LA PANTHÈRE ROSE**

un film de BLAKE EDWARDS

VERSION FRANÇAISE DE (The revenge of the Pink Panther)

14 ANS

Elle a 16 ans. Elle est au bord de la folle, de l'amour et de la vie...

JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES

le CHASSEUR de chez Maxim's

place du royaume 1

ANNIE GIRARDOT

UNE EBLOUISSANTE COMÉDIE SUR LES SURPRISES DE LA VIE DE FAMILLE!

VAS-Y MAMAN

LE JUGE FAYARD dit 'LE SHERIFF'

place du royaume 3

Plus 2^e film aux cinémas suivants:

place du royaume 2 saguenay centre

une nouvelle façon de punir l'infidèle. QUI CHAUFFE LE LIT DE MA FEMME?

UGO TOGNAZZI EDWIGE FENECH

Les nuits brûlantes de Linda

cartier élysée

Hausse du coût de la vie Les produits alimentaires: les grands responsables

OTTAWA (PC) — Une fois de plus, ce sont les produits alimentaires qui ont le plus contribué à la hausse du coût de la vie, le mois dernier, alors que le taux d'inflation annualisé s'établissait à 9,2 pour cent, demeurant stable comparativement à février.

Selon Statistique Canada, les aliments ont augmenté au taux annualisé de 17,4 pour cent en mars, comparativement à 16,1 pour cent en février.

Les augmentations du prix des aliments ont contribué pour environ la moitié de la hausse de mars. Le boeuf, entre autres, était 64,3 pour cent plus cher en mars 1979 qu'en mars 1978; la hausse ayant été de 7,5 pour cent dans les seules 31 dernières journées.

On a signalé également de fortes hausses pour les fruits frais, soit 20 pour cent, en un an. Les légumes

frais ont augmenté de 19,8 pour cent durant la même période tandis que l'augmentation s'établissait à 26,1 pour cent pour la volaille.

Le coût des aliments consommés hors du domicile a aussi augmenté plus rapidement que l'indice des prix à la consommation, ayant subi une hausse de 11,3 pour cent en un an.

Partout la même chose

Le taux d'inflation canadien se compare toutefois en général avec celui de la majorité des pays industrialisés. Les dernières statistiques permettent d'établir le taux d'inflation à 9,9 pour cent l'an dernier aux Etats-Unis, à huit pour cent en Australie, à 10 pour cent en France, à trois pour cent en Allemagne de l'Ouest, à 11,5 pour cent en Italie, à trois pour cent au Japon et à 9,5 pour cent en Grande-Bretagne.

Des hausses du prix des vête-

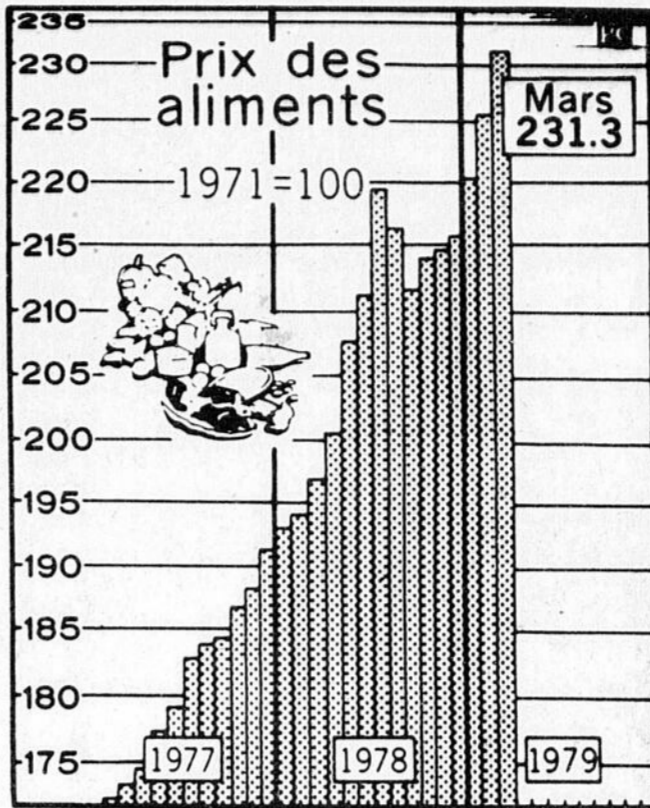
ments et de l'habitation ont aussi contribué le mois dernier à faire grimper le coût de la vie.

L'indice des prix au consommateur, qui regroupe les biens et services réguliers nécessaires à la vie familiale, a atteint 186,6 à la fin de mars, contre 184,4 le mois précédent.

Cet indice fut établi arbitrairement à 100 en 1971, ce qui permet d'établir que le coût de la vie a augmenté approximativement de 87 pour cent depuis huit ans.

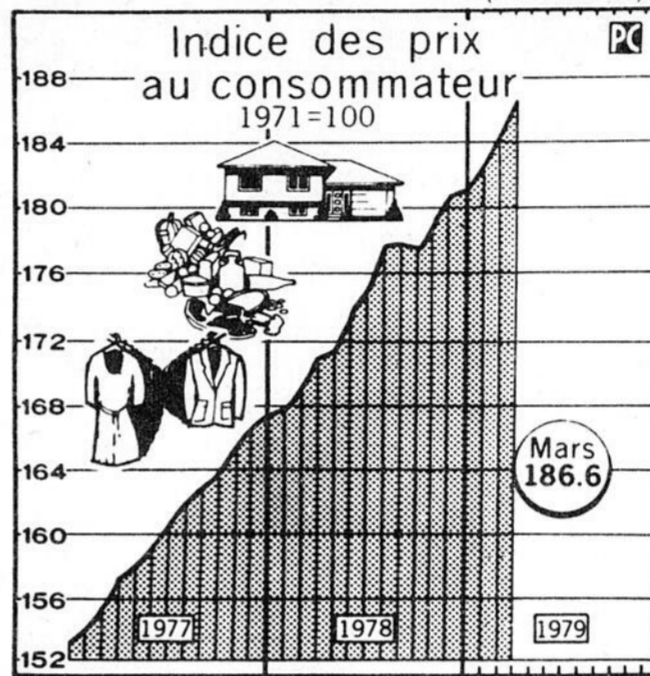
En fait, le dollar 1971 ne valait plus, en mars dernier, que 54 cents.

Depuis septembre, le coût de la vie semble grimper lentement mais sûrement. Le taux d'inflation s'établissait à un rythme annuel de 8,6 pour cent en septembre, de 8,8 pour cent en novembre, de 8,9 pour cent en janvier et de 9,2 pour cent en février.



PRIX DES ALIMENTS — Au cours des douze derniers mois le coût des aliments a fait un bond de 17,4 pour cent. Le panier de provisions qui coûtait \$10,00 en 1971 coûte maintenant \$23,13. A lui seul, le prix du boeuf a augmenté de 64,3 pour cent en l'espace d'un an.

(Photolaser PC)



HAUSSE DES PRIX — Statistique Canada affirme que le taux d'inflation a été stabilisé à 9,2 pour cent au cours des douze derniers mois. Ceci veut dire, qu'un échantillon de biens qui coûtait \$100 en 1971 coûte maintenant \$186,60. Le prix de ces biens en mars 1978 était de \$170,80.

(Photolaser PC)

Canada en bref

Nudité

TORONTO (PC) — Selon une rédactrice torontoise, la nudité n'est pas belle lorsqu'elle est présentée trop explicitement dans les revues de mode.

Rédactrice de mode de la revue "City Woman", Marina Sturdza affirme que la nudité a sa place "si elle est présentée dans un contexte approprié".

"Mais lorsque je vois un nu se balancer sur un candélabre, je trouve que c'est exagéré et je pense que le lecteur est du même avis. Il est facile de tomber dans la vulgarité."

Elle est au nombre des personnalités de l'industrie de la mode qui se sont prononcées, sur la tendance actuelle des revues américaines de mode de présenter des nus.

Fonz fait du cinéma

TORONTO (PC) — Fonz Winkler dit avoir eu beaucoup de plaisir à jouer dans un film pour la télévision à Toronto, même s'il a dû fuir les journalistes qui voulaient l'interviewer.

Winkler a refusé la plupart de leurs demandes depuis qu'il est arrivé en mars pour être la vedette dans une version de "A Christmas Carol" de Charles Dickens, d'une durée de deux heures, filmée pour la chaîne de télévision ABC aux studios Madger.

Pourquoi Winkler fuit-il les journalistes? "J'ai besoin de me concentrer", a-t-il dit.

Pipe-line

OTTAWA (PC) — Le Canada s'est rendu aux demandes du gouvernement des Etats-Unis de réviser le projet de fourniture pour l'éventuelle construction d'un gazoduc de \$14 milliards dans le nord du pays.

Mais les fonctionnaires s'empressent d'affirmer qu'il est improbable que les entreprises américaines obtiennent une plus grande part des contrats.

Foothills Pipelines Ltd., parrain canadien du projet conjoint de transporter le gaz naturel du Canada vers 48 Etats américains, estime que 90 pour cent des contrats de la partie canadienne seront accordés à des sociétés canadiennes.

Le projet est en retard de deux ans sur l'échéancier et on ne s'attend pas à ce que le gaz soit livré avant la fin de 1984.

L'Agence du gazoduc du nord, établie pour gérer la participation canadienne au projet, s'est rendue à la demande des Etats-Unis après plusieurs réunions.

La Loi du gazoduc du nord stipule que les contrats seront en général concurrentiels. Ils sont vérifiés par le vice-premier ministre, M. Allen MacEachen, avant d'être accordés.

Déjà deux entreprises canadiennes ont obtenu des contrats de fourniture de tuyaux d'acier de préférence à plusieurs entreprises des Etats-Unis.

Le GATT fait baisser les tarifs

OTTAWA (PC) — A l'issue des pourparlers sur le commerce international tenus à Genève, le Canada a abaissé ses barrières tarifaires et obtenu pour ses produits manufacturés, ses denrées agricoles et son poisson un meilleur accès aux marchés étrangers.

Les principaux partenaires commerciaux comme les Etats-Unis, le Japon et la Communauté économique européenne réduiront leurs tarifs industriels de 40 pour cent en moyenne et les tarifs canadiens seront réduits d'à peu près la même proportion au cours d'une période de huit ans qui débutera en janvier 1980.

Des industries jouissant d'un haut degré de protection, comme les textiles, le vêtement, la chaussure et la construction navale demeureront essentiellement à l'abri de la concurrence internationale.

Les fonctionnaires canadiens ont expliqué que les détails de ces réductions par catégorie, y compris celle qui s'applique à des produits agricoles ou à des variétés de poissons spécifiques, n'ont pas encore été arrêtés définitivement et seront rendus publics d'ici la fin de juin.

Dependant, on a divulgué une importante nouvelle réglementation rendue publique en vertu de l'accord général sur les tarifs et le commerce (GATT) fixant les règles de base s'appliquant à un certain nombre de pratiques gouvernementales qui, jusqu'à présent, ont eu tendance à réduire le libre commerce.

Les nouveaux règlements destinés à limiter l'imposition de ces "barrières non tarifaires" comprennent des dispositions qui donneront aux étrangers une possibilité de présenter des soumissions au gouvernement et des mesures restreignant le recours à des normes injustifiées pour écarter les produits d'importation des marchés locaux.

Influence de Riel sur l'élection

OTTAWA (PC) — On se demande quelle influence pourra avoir sur l'électorat la présentation du film sur Louis Riel, dimanche et mardi, aux réseaux français et anglais de télévision de Radio-Canada.

Rappel des soulèvements métis de 1870 et 1885, le long métrage souligne nécessairement les passions engendrées par la langue et la religion à cette époque.

Trouvé coupable de haute trahison, Riel fut pendu, ce qui provoqua de vives protestations au Québec.

On a toujours pensé que cette affaire avait marqué le commencement du déclin des conservateurs au Québec, car c'est le gouvernement conservateur de John A. Macdonald qui était au pouvoir au moment de l'exécution.

Dans le film, il arrive justement que John A. Macdonald parle fréquemment de son rêve d'unité nationale.

Il y a cependant une phrase de lui au sujet de Riel qu'on ne cite pas dans le film et c'est la suivante: "Il sera pendu, même si tous les chiens du Québec devaient japper en sa faveur."

Au cours de la campagne électorale actuelle, le premier ministre Trudeau soulève une fois de plus la question de l'unité nationale, même si ses adversaires politiques demandent qu'on parle plutôt d'économie.

M. Trudeau s'était servi de la question de l'unité nationale la première fois en 1968 et il a profité de l'élection d'un parti souverainiste au Québec pour la remettre d'actualité.

Le film de Radio-Canada sur Louis Riel a coûté plus de \$2 millions et il sera également montré dans les cinémas.

Après avoir visionné le film, jeudi, à la résidence du gouverneur général Edward Schreyer, le président du Native Council of Canada l'a critiqué. Le conseil représente les Métis du Canada.

A cette occasion, M. Harry Daniels a dit au président Al Johnson, de Radio-Canada, qu'il voulait autant de temps et d'argent pour présenter ce qu'il a appelé la vraie version des Métis.

Il s'est plaint, en particulier, du fait qu'on ait trop insisté, dans le film, sur le personnage de John A. Macdonald.

Cote de sécurité

OTTAWA (PC) — A compter du 1er mai, le ministre des Approvisionnement et Services adoptera des procédures supplémentaires pour l'octroi et le retrait des cotes de sécurité pour les employés de l'Etat.

Dependant, les nouvelles mesures annoncées hier par le bureau du ministre des Approvisionnement et Services, M. Pierre DeBané, ne prévoient pas un recours en appel d'une décision portant sur l'émission de ces cotes de sécurité.

Vers la fin du mois de février, M. DeBané s'était engagé à étudier les procédures en vigueur après avoir appris que l'ingénieur montréalais Peter Treu, n'avait pas été averti par son ministre lorsqu'on lui avait retiré sa cote de sécurité.

M. Treu fut alors accusé en vertu de la Loi sur les secrets officiels d'être en possession de documents secrets.

Il fut trouvé coupable et condamné à deux ans d'emprisonnement, toutefois la Cour d'appel du Québec a renversé la décision et le ministre public n'en a pas appelé de la décision.

C'est ainsi que dorénavant les employés ou les candidats à des emplois directement reliés aux contrats confidentiels dans les entreprises oeuvrant pour le gouvernement fédéral seront invités à signer un formulaire attestant qu'ils savent qu'une enquête aura lieu dans le but de leur accorder une cote de sécurité.

Ils reconnaîtront ainsi qu'ils consentent à la tenue d'une enquête "parce qu'ils devront peut-être avoir accès à de l'information confidentielle".

Autre formulaire

Dans un deuxième temps, une personne embauchée sera appelée à remplir un autre formulaire attestant savoir que la cote de sécurité reçue peut lui être retirée et que "ce retrait n'aura rien à voir avec sa loyauté et sa fiabilité".

Selon le ministre des Approvisionnement et Services, une annulation de cote de sécurité continuera de résulter d'un changement d'emploi ou du fait que l'accès à l'information confidentielle n'est plus nécessaire.

Dans un troisième temps, la personne dont la cote de sécurité est annulée et son employeur devront signer un formulaire attestant que la cote de sécurité est retirée et que l'employé devra également confirmer qu'il a remis tous les documents confidentiels à l'entreprise.

L'Association des consommateurs demande l'adoption d'une loi anti-fusion

OTTAWA (PC) — L'Association des consommateurs du Canada estime qu'une loi devrait être adoptée afin d'empêcher toute fusion de sociétés importantes qui pourrait être contraire aux intérêts de la population canadienne.

L'association a fait parvenir une lettre à cet effet aux leaders des partis politiques fédéraux leur demandant de faire connaître leur position sur cette question.

"Nous nous inquiétons du fait que l'achat de la Baie puisse faire craindre une augmentation malsaine de la concentration du pouvoir économique et restreindre davantage une

concurrence déjà réduite sur le marché canadien", précise l'ACC.

On sait que la compagnie George Weston Ltée, soit la famille Thompson, veut prendre le contrôle de la commande de la Baie d'Hudson.

L'Association des consommateurs réclame que les chefs des partis politiques énoncent clairement une politique visant à empêcher les coalitions susceptibles d'être contraires aux intérêts publics.

La loi "qui doit être adoptée de toute urgence", permettra au gouvernement fédéral de faire une étude en profondeur des intentions de fusion entre so-

ciétés et d'en publier les résultats, interdirait les fusions qui se révéleraient contraires aux intérêts de la population et enfin, exigerait du gouvernement fédéral qu'il dévoile le résultat de telles études, y compris les dispositions de toute mesure prise en vue d'une fusion.

"La présente campagne électorale offre l'occasion et l'obligation à ceux qui convoient des postes publics d'apporter une réponse aux questions économiques et sociales susceptibles d'affecter la vie des Canadiens au cours des années à venir", conclut la présidente de l'ACC, Mme Yvonne Miles.

Isolation

La subvention passe de \$350 à \$500, mais elle reste toujours imposable

par Claude Papineau

BRAMPTON, Ontario (PC) — La subvention imposable accordée dans le cadre du programme fédéral d'encouragement à l'isolation des maisons passera de \$350 à \$500 et s'appliquera à toute habitation résidentielle de trois étages ou moins construite avant 1961.

C'est ce qu'a annoncé hier à Brampton, Ontario, le ministre de l'Energie, M. Alastair Gillespie, à l'occasion d'une assemblée du premier ministre Trudeau, qui visitait la région de Toronto dans le cadre de sa tournée électorale.

Ce programme, en vigueur depuis deux ans, ne couvrait jusqu'ici que les foyers construits avant 1946; en en élargissant la portée, on portera de deux à quatre millions les habitations admissibles, soit 55 pour cent des résidences canadiennes, a dit le ministre.

M. Gillespie a expliqué que le gouvernement avait décidé de rendre son programme plus attrayant en raison de la faible participation enregistrée jusqu'ici: des crédits de \$48 millions ont été à cet égard prévus dans les estimés budgétaires pour l'exercice financier en cours.

Formulaires

Les nouvelles formules d'application pour le programme d'isolation des maisons seront disponibles dès le 20 avril.

En vertu des modifications au programme, le coût des matériaux d'isolation

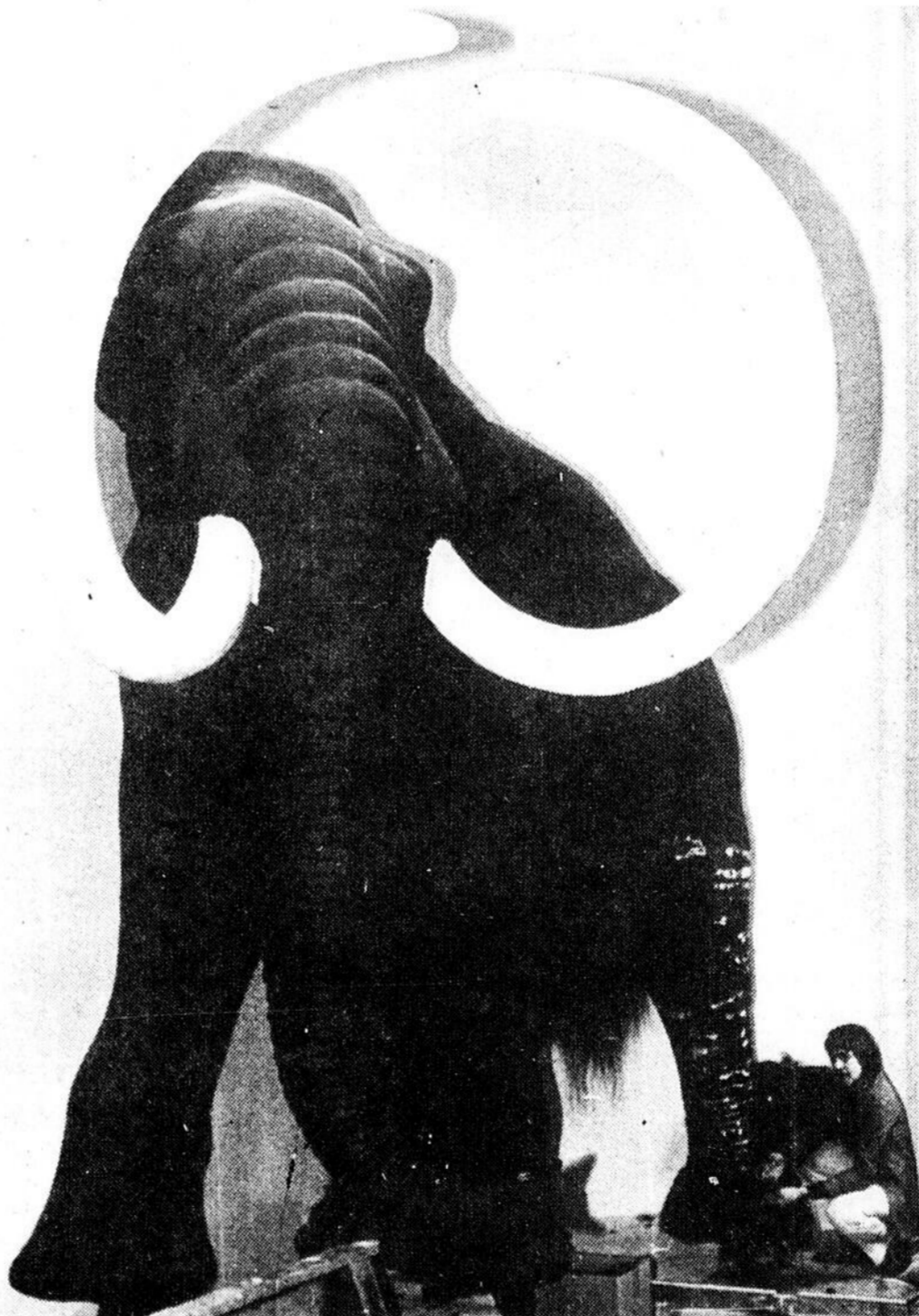
sera dorénavant remboursé en entier, jusqu'à un maximum de \$350 par maison, plutôt qu'aux deux tiers jusqu'à un maximum de \$350, comme auparavant.

Le tiers des frais de main-d'oeuvre, jusqu'à un maximum de \$150, sera maintenant couvert, ce qui portera la subvention totale à \$500.

On élargira également la liste des matériaux admissibles à la subvention, en y in-

cluant notamment les matériaux de chauffage.

Les modifications au programme d'isolation des maisons s'inscrivent dans le cadre d'une série de mesures annoncées par le gouvernement fédéral pour répondre à l'invitation que l'Agence internationale de l'énergie a lancée le 2 mars dernier à ses cinq pays membres, afin de réduire de cinq pour cent la demande mondiale totale d'approvisionnement en énergie.



CLIENT DIFFICILE — Le client le plus coriace auquel le coiffeur Paul Bowman eut à faire face est ce mammoth géant reconstitué par les paléontologues du musée provincial de la

Colombie-Britannique, à Victoria. Bowman doit donner un petit air préhistorique au poil de cette bête.

(Photolaser PC)

400 médecins ont quitté le Canada

WINNIPEG (PC) — Selon le président de l'Association médicale canadienne, les honoraires trop peu élevés et la paperasserie de l'assurance-maladie sont responsables du départ de 400 médecins canadiens pour l'étranger, l'an dernier.

Ce chiffre, a souligné le Dr Kenneth Wylie dans une récente interview, représente le quart de tous les diplômés en médecine chaque année au pays.

Le Dr Wylie a expliqué que pour augmenter leurs revenus nets, les médecins devaient voir un nombre toujours plus élevé de patients, au détriment même de la qualité des soins médicaux qu'ils dispensent.

Une autre solution, a-t-il poursuivi, est d'envoyer un compte directement aux patients, en plus de l'argent reçu par l'assurance-maladie.

Depuis le début de la campagne électorale, des libéraux et des néo-démocrates ont blâmé certaines provinces qui permettent aux médecins d'exiger des frais supplémentaires des patients.

Pour le Dr Wylie, il va falloir réduire les services couverts par l'assurance-maladie, un peu comme certains plans d'hospitalisation qui chargent en plus pour les chambres privées ou semi-privées.

"Nous n'avons pas besoin d'un service médical de luxe", a commenté le Dr Wylie. L'Association médicale canadienne compte 30,000 membres.